



**Groupement de Recherches Economiques  
et Sociales**

<http://www.gres-so.org>

**IFReDE  
&  
LEREPS**

**Université Montesquieu-Bordeaux 4**

**Université des Sciences Sociales Toulouse 1**

---

## *Cahiers du GRES*

---

### **LA DIVERSITE DES CAPITALISMES ET LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE**

#### ***Une analyse statistique***

*Jean-Philippe BERROU*

CED,

[berrou@u-bordeaux4.fr](mailto:berrou@u-bordeaux4.fr)

*Christophe CARRINCAZEAUX*

[carrinca@u-bordeaux4.fr](mailto:carrinca@u-bordeaux4.fr)

E3i,

IFReDE-GRES

Université Montesquieu-Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit

33 608 Pessac Cedex

---

### **Cahier n° 2005 - 18**

Septembre 2005

---

**La diversité des capitalismes et les pays d'Europe centrale et orientale**

**Une analyse statistique**

**Résumé**

*Réalisée dans le cadre du projet ESEMK soutenu par l'UE (6<sup>ème</sup> PCRD, Priorité 7, Contrat CIT-CT-2004-506077) la présente étude propose une analyse statistique de la variété des modèles socio-économiques européens reprenant l'analyse des formes de capitalismes développée par Bruno Amable mais en intégrant des pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). La démarche repose sur une conception théorique qui est celle des complémentarités institutionnelles dont la cohérence définit le caractère de modèle de capitalisme. L'objectif, avant tout méthodologique, est de tester la stabilité des résultats de Bruno Amable lorsque de nouveaux pays sont introduits (Hongrie, Pologne, République Tchèque, Turquie et un pays émergent, le Mexique, afin de diversifier notre échantillon), et de positionner les PECO par rapport au(x) modèle(s) européen(s) déjà identifié(s). Si la typologie des cinq capitalismes semble finalement bien résister à l'introduction des nouveaux pays, il faut cependant noter quelques configurations plus incertaines du côté des modèles européens continentaux et méditerranéen. Concernant les pays introduits, les trois PECO se détachent de l'ensemble des autres modèles alors que la Turquie se rapproche du modèle méditerranéen.*

**Mots-clé :** variété du capitalisme, complémentarités institutionnelles, pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)

**Diversity of capitalism and Central and Eastern European Countries**

**A statistical analysis**

**Abstract**

*Realised within the framework of the ESEMK project supported by the EU (FP6, Priority 7, Contract CIT-CT-2004-506077), the present study proposes a statistical analysis of the variety of the European socio-economic models integrating Central and Eastern European Countries (CEEC) using Bruno Amable's approach of the diversity of capitalism. The analysis relies on the theoretical design of institutional complementarities whose coherence defines the character of model of capitalism. The aim of this methodological study is to test the stability of Amable's results when new countries are introduced (Hungary, Poland, Czech Republic, Turkey and one emerging country, Mexico, in order to diversify our sample), and to position the CEEC with respect to the European models already identified. Although the typology of the five capitalisms seems finally well resist to the introduction of new countries, it is however necessary to note some more dubious configurations on the side of European continental and Mediterranean models. Concerning the new introduced countries, the three Central European countries differs from the whole of the other models whereas Turkey is close to the Mediterranean model.*

**Keywords:** variety of capitalism, institutional complementarities, Central and Eastern European Countries (CEEC)

**JEL :** B52, P500

## 1. Introduction

Longtemps occultée par l'opposition entre capitalisme et socialisme, la réflexion sur la diversité des formes de capitalisme s'est largement développée après l'effondrement du mur de Berlin au cours de la dernière décennie. Une partie importante des débats s'est focalisée sur une éventuelle convergence des économies, sous l'effet de la globalisation, vers une forme appelée à devenir dominante : le « capitalisme anglo-saxon » que Michel Albert [1991] opposait au « capitalisme rhénan ». L'analyse des trajectoires des ex-économies socialistes européennes en transition n'est pas restée étrangère à ces débats [Schumacher, 2005], certains décelant dans les évolutions des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) les signes avant-coureurs de l'émergence d'une forme originale de capitalisme [Magnin, 1999].

L'élargissement de l'Union Européenne vers ces pays donne encore plus d'actualité à la question de la variété des modèles socio-économiques européens qui est au cœur du projet ESEM [Amable, Lung, 2003]. Il était donc indispensable d'intégrer cette dimension à l'analyse de la diversité des capitalismes telle qu'elle a pu être développée par Bruno Amable à travers une approche en termes de systèmes sociaux d'innovation et de production [Amable, 2003]. Cette approche vise à dépasser les conceptions trop réductrices d'une vision dichotomique des capitalismes nationaux (dont le capitalisme libéral constitue la référence comme chez Hall et Soskice [2001] par exemple) tout en cherchant des régularités propres à éviter la description d'autant de capitalismes que d'économies nationales. Cinq principales formes<sup>1</sup> du capitalisme contemporain sont identifiées à partir d'une démarche empirique et d'hypothèses théoriques proches.

Reproduisant le plus fidèlement possible la méthode suivie par Bruno Amable, la présente contribution prolonge l'analyse statistique en introduisant certains pays nouveaux entrants dans l'Union Européenne<sup>2</sup>. L'ambition de ce travail est avant tout méthodologique. Par l'introduction de nouveaux pays dans l'analyse statistique, nous souhaitons d'une part tester la stabilité des résultats obtenus par Bruno Amable (chaque nouvelle analyse conduit-elle à l'identification d'un "nouveau modèle"?), et d'autre part qualifier la position relative de ces pays par rapport au(x) modèle(s) européen(s) identifié(s) (de quel modèle ces pays se rapprochent-ils ? constituent-ils un nouveau modèle ?).

La démarche repose sur une conception théorique qui est celle de la complémentarité institutionnelle dont la cohérence définit le caractère de modèle de capitalisme. Toute la difficulté consiste alors à définir les formes de complémentarités envisageables sans pour autant que toute introduction d'un nouveau pays conduise à l'identification d'un nouveau modèle. Le recours à l'analyse empirique des configurations institutionnelles peut permettre de cerner un ensemble d'idéal-types définissant la variété des capitalismes contemporains. La question du nombre de modèles identifiables est donc résolue par la référence aux idéal-types (chaque économie nationale est plus ou moins proche d'un "modèle") et au changement institutionnel (évolution et déclinaison des idéal-types à partir de l'évolution des complémentarités). Il reste que le passage de quatre à six modèles de capitalisme par modification de la période et des pays étudiés concerne en réalité des "variantes" du capitalisme continental européen dont on peut interroger le degré de diversité. L'intégration de "nouveaux entrants" à l'analyse des formes du capitalisme s'inscrit dans cette perspective de

---

<sup>1</sup> Dans d'autres publications, les configurations types sont au nombre de quatre [Amable, Barré et Boyer, 1997] ou de six [Amable et Petit, 2002]. C'est en fait la déclinaison du dit « modèle européen continental » en différentes variantes qui est en cause.

<sup>2</sup> La contribution de Schumacher [2005] fait une large revue de la littérature théorique sur les modèles de capitalisme pour les économies en transition.

l'identification de la diversité des modèles socioéconomiques de développement au sein de l'Union Européenne.

Nous cherchons donc ici à reproduire la démarche statistique proposée par Bruno Amable [2003] en mobilisant, dans la mesure du possible, les mêmes données mais sur des pays différents<sup>3</sup>. Les bases de données internationales utilisées ne renseignent pas encore tous les pays entrants et nous avons dû nous limiter aux cas de la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque. Nous avons aussi introduit la Turquie à la fois pour la situer comme entrant potentiel, mais aussi par souci méthodologique de renforcement de la diversité des pays présents dans notre analyse. Enfin, le Mexique a été placé en individu supplémentaire afin de positionner un pays émergent non européen dans les configurations identifiées.

La méthode d'analyse de données est strictement reproduite. Nous analysons successivement les cinq domaines institutionnels constitutifs des idéal-types identifiés : marché des produits, marché du travail, marchés financiers, protection sociale, éducation. Une analyse en composantes principales (ACP) conduit, pour chaque domaine, à l'identification des principaux déterminants de l'originalité des pays. L'ACP a ainsi pour objet d'identifier les combinaisons de variables exprimant les principales ressemblances/différences entre les pays et donne donc une première approche des configurations institutionnelles sur l'ensemble des pays étudiés. Sur cette base, une classification hiérarchique (sur coordonnées factorielles) permet ensuite d'identifier différents groupes de pays relativement homogènes vis-à-vis des indicateurs utilisés. Cette première étape permet de déterminer la variété des configurations existantes pour chaque domaine institutionnel. La position des différents pays étudiés par rapport aux idéal-types définis par Bruno Amable fait finalement l'objet d'une analyse globale des cinq domaines institutionnels<sup>4</sup>.

Cette contribution s'articule donc autour de ces six analyses successives dont les commentaires sont orientés par un double soucis : celui de tester la stabilité des résultats lorsque de nouveaux pays (*a priori* très différents) sont introduits, et celui de positionner ces nouveaux pays par rapport aux complémentarités préalablement identifiées. L'interprétation des résultats est donc systématiquement conduite en référence au travail de Bruno Amable en portant une attention particulière à la position relative des quatre nouveaux pays considérés.

## **2. Analyse des cinq secteurs institutionnels**

### **2.1 Marché des produits**

En reprenant Bruno Amable [2003], pour qui la dimension fondamentale séparant les diverses formes de capitalisme dans le domaine du marché des produits concerne l'intensité de la concurrence, l'objectif essentiel de cette section est de parvenir à distinguer des groupes de pays se différenciant selon le degré d'intensité de concurrence régnant sur leur marché des produits. Pour ce faire, nous mobiliserons les mêmes indicateurs de réglementation qu'utilisés par Bruno Amable [2003]. Construit par Nicoletti, Scarpetta et Boylaud [2000] à partir de la base de données de l'OCDE sur la réglementation, ces indicateurs détaillés (regroupés sous la forme d'indicateurs synthétiques selon un schéma d'agrégation bien précis) ont pour vocation

---

<sup>3</sup> Les données sont identiques dans la grande majorité des cas. Certaines informations nous ont cependant manqué. La liste des variables utilisées et des pays retenus est présentée annexe 1.

<sup>4</sup> L'introduction du Mexique a une vocation essentiellement méthodologique. La position de ce pays ne sera donc pas systématiquement commentée.

de mesurer la rigidité du cadre réglementaire affectant les marchés des produits<sup>5</sup>. Ils ont l'avantage de traduire l'intensité de la concurrence au niveau agrégé et non pas sectoriel. Pour notre analyse statistique, seuls les indicateurs détaillés seront mobilisés comme variables actives (les indicateurs synthétiques pouvant servir, au besoin, de variables de contrôle pour faciliter l'interprétation).

### *Analyse en Composantes Principales*

Les principales caractéristiques permettant de différencier les pays émergent globalement des trois premiers axes factoriels qui représentent environ 60% de l'inertie totale du nuage. Les variables actives contribuant à la formation des axes sont représentées sur les deux premiers plans factoriels croisant respectivement le premier axe et le second, puis le second et le troisième (cf. annexe 2). Une analyse approfondie des variables contribuant à la construction des axes suivie de la projection des individus sur ces derniers nous permet d'obtenir une caractérisation des pays au regard de leurs différences concernant la réglementation du marché des produits (information synthétisée dans le tableau 1).

Le premier axe (comptant pour 30 % de la variance totale) traduit très clairement un "*effet taille*"<sup>6</sup>. Ce dernier reflète ici le poids des politiques à vocation interne sur le marché des produits, avec des variables significatives essentiellement liées au contrôle étatique ("champ des entreprises publiques", "contrôle des entreprises publiques par des organes législatifs"...). Autrement dit, cet axe représente *l'intensité de la réglementation*, et plus précisément *l'intensité du contrôle de l'Etat sur le marché intérieur*. Il oppose donc les pays qui ont de fortes valeurs pour l'ensemble de ces variables, *ie* ceux dont la concurrence sur le marché intérieur des produits est plus fortement réglementée (situés à droite de l'axe) à ceux qui ont de faibles valeurs pour l'ensemble de ces mêmes variables, *ie* ceux dont la concurrence est plus libre (situés à gauche de l'axe).

Le deuxième axe (18 % de la variance initiale) est défini du côté positif (en haut du premier plan factoriel) par les variables relatives aux politiques à vocation externe ("droits de douanes", "mesures discriminatoires"... ) et du côté négatif, par les variables relatives aux obstacles à l'activité de l'entreprises, essentiellement de type administratif ("charges administratives pour les entreprises individuelles", "charges administratives pour des secteurs spécifiques"... ) ou relatives à l'implication de l'Etat dans la gestion de l'entreprise ("contrôle des prix"). L'axe deux distingue ainsi les pays qui se différencient de l'ensemble de l'échantillon, soit par une *forte protection vis-à-vis de la concurrence extérieure*, soit par des *obstacles à l'activité entrepreneuriale*. Enfin, le troisième axe (12 %) rend compte de "l'opacité réglementaire et administrative" dans les termes de Nicoletti *et alii* [2000] ("communication et simplification des règles et procédures", "régime d'autorisation et de permis").

---

<sup>5</sup> D'une manière générale, les plus de 1100 variables composant la base de données comparent les réglementations et la structure des marchés pour 29 pays de l'OCDE à la fin des années 1990 (généralement pour l'année 1998).

<sup>6</sup> L' "*effet taille*" correspond à la situation dans laquelle certains individus ont de petites valeurs pour l'ensemble des variables, d'autres de grandes valeurs, et d'autres enfin occupent une position intermédiaire entre ces extrêmes. Il existe alors dans ce cas une structure commune à l'ensemble des variables, traduite par la première composante principale (le premier axe factoriel) [Escofier et Pagès, 1998].

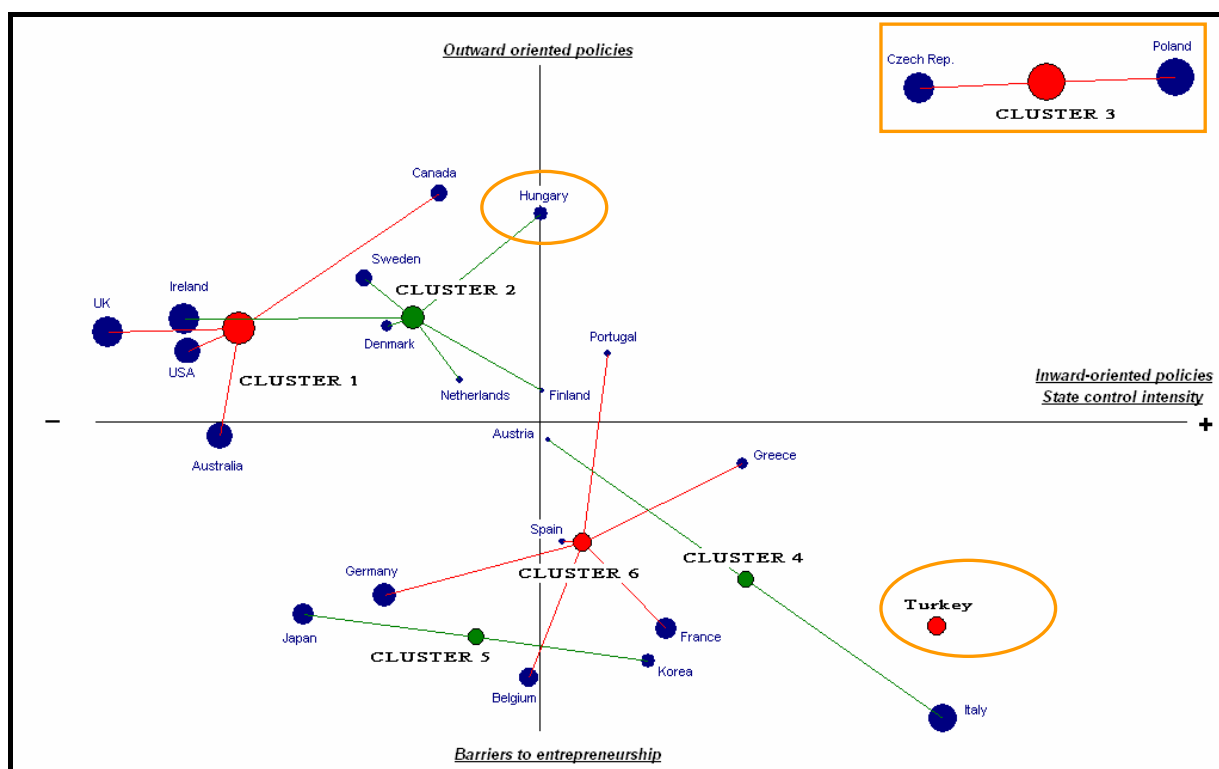
Tableau 1 : Variables et pays associés avec les trois premiers axes factoriels

Descriptifs	-	Axes	+
Variables		<b>1</b>	<i>Contrôle Etatique</i> <i>Politiques à vocation interne</i> Champs du secteur des entreprises publiques Contrôle des ent. publiques par des organes législatifs Droits de vote spéciaux Taille du secteur des ent. publiques
Pays	Royaume-Uni Etats-Unis Irlande Australie		Pologne Italie Turquie République Tchèque
Variables	<i>Obstacles à l'activité de l'entreprise</i> Charges administratives pour les entreprises individuelles Charge adm. pour les secteurs spécifiques Contrôle des prix Charges adm. pour les sociétés	<b>2</b>	<i>Politiques à vocation externe</i> Droits de douanes Mesures discriminatoires Obstacles réglementaires
Pays	Italie Belgique Corée France		Pologne République Tchèque Canada
Variables	<i>Opacité réglementaire et administrative</i> Communication et simplification des règles et procédures Régimes d'autorisation et de permis	<b>3</b>	
Pays	Corée Turquie		Autriche Italie Espagne

Note : En italique figurent les variables illustratives (i.e. les variables synthétiques).

La projection des individus sur les deux premiers plans factoriels décrits précédemment nous permet alors de les caractériser plus précisément au regard de leurs différences en terme de réglementation sur le marché des produits (cf. annexe 2, figure A2.3 et A2.4). Le premier axe oppose très clairement les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis, Irlande et Australie), situés à gauche, où la concurrence sur le marché des produits est forte et peu entravée, aux pays, situés à droite, qui ont, comparativement une réglementation plus sévère, avec à l'extrême, la Pologne, l'Italie, la Turquie et la République Tchèque, et de manière plus modérée, la Grèce et la France. Il faut préciser que l'opposition des pays tels que la France et la Grèce (voire même de l'Espagne et la Belgique), caractéristiques du modèle européen, vis-à-vis du modèle anglo-saxon est ici minorée du fait que d'autres pays se distinguent encore plus nettement de ce dernier modèle (en particulier deux des pays d'Europe de l'Est et la Turquie). Le deuxième axe positionne en haut du premier plan la Pologne, la République Tchèque et le Canada dont le degré de protection contre la concurrence extérieure est très élevé. En bas, l'Italie, la Belgique, la Corée (ainsi que la France) se distinguent par de fortes charges administratives lors de la création d'entreprise et une implication de l'Etat dans la gestion de ces dernières par le biais du contrôle des prix. Enfin, le troisième axe oppose des pays tels que la Corée et la Turquie dont le degré d'opacité réglementaire et administrative est élevé, aux pays comme l'Autriche, l'Italie et l'Espagne où ce dernier est plus faible. Finalement, la description des axes à la fois par les variables et les pays qui leurs sont associées, peut être synthétisée dans le tableau 1.

Figure 1 : Projection des six groupes sur le premier plan factoriel – Marché des produits



### Analyse en classification de groupe

L'analyse en classification de groupe ("*cluster analysis*") va nous permettre de regrouper les pays qui, pour certaines variables, sont très proches les uns des autres en comparaison des autres pays de l'échantillon. Appliquée ici, l'analyse conduit à retenir une classification en six groupes de pays accompagnés d'un individu isolé<sup>7</sup> (la description de chaque groupe par leurs variables communes est donnée dans le tableau 2, et leur projection sur le premier plan factoriel dans la figure 1). Ces six groupes se répartissent à l'intérieur des trois grandes classes de pays parfaitement définies par le premier plan factoriel.

La première classe se distingue à gauche du premier plan factoriel par des valeurs plus faibles pour les variables relatives aux "politiques à vocation interne". A l'intérieur de cette dernière, un premier groupe, composé du Royaume-Uni, de l'Australie, des Etats-Unis et du Canada, correspond aux économies libérales de marché<sup>8</sup>. Ce groupe se différencie des autres par des valeurs extrêmement faibles pour les variables relatives aux "politiques à vocation interne", que ce soit en termes de "contrôle étatique" ou "d'obstacle à l'activité de l'entreprise". La réglementation y est très faible et donc la concurrence très intense. Un deuxième groupe, assez proche du premier et composé de six pays (les pays du modèle social-démocrate, Suède, Danemark, Finlande, et l'Irlande, les Pays-Bas et la Hongrie), semble se différencier par une réglementation intérieure relativement moins flexible tout en conservant néanmoins une certaine souplesse pour la réglementation de l'activité des entreprises et plus spécifiquement, au niveau des charges administratives (pour les entreprises individuelles et des secteurs spécifiques).

<sup>7</sup> L'analyse en classification est effectuée ici sur l'ensemble des axes factoriels.

<sup>8</sup> Auquel on peut agréger le Mexique.

Tableau 2 : Description des groupes sur le marché des produits

Groupes	Pays	Caractéristiques					
		-	Moy. groupe	Moy. Générale	+		
(1)	1	Royaume-Uni, Australie, Etats-Unis, Canada	<i>Politiques à vocation interne</i>	0,95	2,04		
			<i>Contrôle Etatique</i>	1,02	2,34		
			Taille du secteur des entreprises publiques	0,35	1,77		
		( <i>Mexique</i> )	Droits de votes spéciaux	1,00	3,37		
			<i>Obstacles à l'activité de l'entreprise</i>	0,92	1,77		
2	2	Irlande, Danemark, Finlande, Suède, Pays-Bas, Hongrie	Charges adm. pour les ent. indiv.	1,17	2,08		
			Charges adm. pour les secteurs spécifiques	0,67	1,75		
(2)	3	Pologne, République Tchèque		3,70	1,26	<i>Politiques à vocations externes</i>	
					5,05	2,27	Droits de douanes
					3,90	0,97	Mesures discriminatoires
					3,75	0,55	Obstacles réglementaires
					2,65	2,04	<i>Politiques à vocation interne</i>
					3,75	2,34	<i>Contrôle Etatique</i>
					5,00	1,86	Contrôle des ent. publiques par des organes législatifs
4	4	Italie, Autriche		3,50	1,64	Obstacles juridiques	
5	5	Japon, Corée		3,91	1,95	<i>Opacité réglementaire et administrative</i>	
(3)	6	6	Allemagne, Belgique, France, Espagne, Portugal Grèce	4,45	2,80	Utilisation d'une réglementation de type coercitif	
7	7	Turquie		/	/	/	

Note : En *italique* figurent les variables illustratives.

Comparativement à cette classe, tous les autres pays ont en commun d'avoir une réglementation plus stricte de la concurrence sur le marché des produits. Pour autant, ils ne



constituent pas un groupe homogène. Ainsi, une deuxième classe de pays correspond quant à elle au troisième groupe de notre classification. Constitué de la Pologne et de la République Tchèque, ce groupe se différencie essentiellement des autres par une réglementation intérieure stricte, en terme de contrôle étatique, mais aussi par une forte protection vis-à-vis de la concurrence extérieure (obstacles réglementaires, droits de douanes...).

La troisième classe correspond à un ensemble de pays que l'on pourrait qualifier d'intermédiaires en termes de réglementation intérieure (au regard des deux autres classes). Elle semble néanmoins plus proche de la seconde que de la première et se caractérise par un "degré d'entrave à l'activité d'entreprise" important et une implication étatique dans la gestion de celle-ci. On y distingue alors un quatrième groupe de pays, constitué de l'Italie et de l'Autriche, qui se différencie par un niveau élevé des "obstacles juridiques à la concurrence". La Corée et le Japon forment un cinquième groupe et se distinguent par leur "degré d'opacité réglementaire et administrative" constituant une véritable "entrave à l'activité d'entreprise". Le dernier groupe (Grèce, Portugal, Espagne, France, Belgique, Allemagne) rassemble des pays similaires du point de vue du contrôle étatique et tout particulièrement, des pays faisant appel à l'utilisation d'une "réglementation de type coercitif" afin de s'immiscer dans la gestion des entreprises. Enfin, la Turquie reste isolée en bas à droite du premier plan factoriel. Elle reste néanmoins caractéristique de cette troisième classe de pays avec une forte réglementation intérieure, notamment au niveau des "charges et de l'opacité administratives".

Enfin, au regard de la classification obtenue, il semble que l'introduction de nos pays, plus précisément la Pologne, la République Tchèque et la Turquie, ait entraîné quelques distorsions par rapport aux résultats de l'analyse effectuée par Bruno Amable [2003] (distorsions moindres au niveau agrégé, lorsque l'on considère les trois grandes classes de pays). En effet, ces pays constituant des cas extrêmes, en terme de réglementation de la concurrence vis-à-vis des économies libérales, l'analyse statistique s'est donc focalisée sur cette opposition, minorant par la même celle existant entre le modèle européen et le modèle anglo-saxon (qui apparaît plus clairement chez Amable). Concernant ces nouveaux pays, la position spécifique occupée par la Pologne et la République Tchèque, que traduit parfaitement le premier plan factoriel (cf. annexe 1), est tout particulièrement intéressante. Elle semble nuancer la "doctrine de la transition" promulguée notamment par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International dans le cadre du "Consensus de Washington" reposant sur le triptyque libéralisation - privatisation - déréglementation. Ces deux pays ont en effet un marché intérieur assez réglementé (plus au niveau de l'intervention étatique qu'au niveau de la libéralisation des entreprises) et protégé de la concurrence extérieure. Ceci confirme vraisemblablement le poids de l'héritage institutionnel dans le processus de transformation de ces économies<sup>9</sup>. On remarquera enfin la position de la Hongrie, proche du premier groupe des économies libérales, tout en se distinguant de ces dernières par un marché intérieur des produits comparativement plus réglementé.

## **2.2 Marché du travail**

A l'image du marché des produits, l'analyse du marché du travail constitue un point important dans l'appréhension de la diversité des formes de capitalisme. Plusieurs dimensions du marché du travail sont ici mobilisées. Bruno Amable [2003] en retient trois et effectue pour chacune d'elles une analyse statistique particulière. Pour notre part, si nous conservons les

---

<sup>9</sup> Il est à noter qu'entre 1998 et 2003, la tendance est à la déréglementation des marchés des produits pour l'ensemble des pays de l'OCDE, y compris donc ces trois PECO (cf. Conway *et alii* [2005] et annexe 8).

trois dimensions du marché du travail, en raison d'un nombre limité de variables disponibles, nous les regroupons en un seul bloc pour effectuer l'analyse statistique<sup>10</sup>.

La première dimension concerne la législation de la protection de l'emploi. Elle traduit le degré de flexibilité ou de rigidité du marché du travail. Plusieurs aspects de la flexibilité sont pris en compte : facilité de recours aux contrats à durée déterminée (CDD), rigidité de la procédure de licenciement (délais, coûts...), etc. De manière simplifiée, il s'agit d'appréhender la plus ou moins grande facilité pour les entreprises à embaucher et licencier, et donc, *in fine*, le degré de protection des travailleurs. A noter que l'on opère une distinction parmi ces indicateurs, entre ceux concernant les contrats à durée indéterminée (CDI) et ceux à durée déterminée (CDD). Les données, issues de l'OCDE [Nicoletti, Scarpetta et Boylaud, 2000], sont structurées de la même manière que pour le marché des produits (agrégation d'indicateurs détaillés sous forme synthétique).

Une deuxième dimension du marché du travail est celle de la négociation salariale et des relations industrielles. Seuls trois indicateurs ont pu être mobilisés de manière complète pour l'ensemble de l'échantillon. Ils reflètent respectivement le taux de syndicalisation, le degré de violation des libertés syndicales et la propension aux conflits sociaux industriels. Le premier indicateur est issu de l'OCDE, et les deux derniers du BIT. Le manque d'information autour de cette question de la négociation salariale et des relations industrielles constitue *a priori* une limite de l'analyse menée ici, ce qu'il convient de garder à l'esprit dans l'interprétation des résultats (on pense en particulier au cas emblématique de la relation salariale dans le modèle asiatique).

Enfin, un dernier aspect renvoie aux politiques de l'emploi. Elles constituent un complément utile pour analyser la dimension institutionnelle du marché du travail. Cette dimension permet d'évaluer le degré et le type d'intervention de l'Etat sur ce marché. Quatre indicateurs sont retenus, renvoyant au poids des dépenses publiques en faveur de l'emploi, à l'aide à l'emploi, aux indemnités chômage et à la formation. Si la plupart des études axées sur le marché du travail ont révélé l'opposition majeure entre le modèle anglo-saxon et le modèle européen, il apparaît intéressant pour notre part de vérifier cette opposition et de positionner les PECO vis-à-vis de ces deux blocs.

### *Analyse en Composantes Principales*

Le premier plan factoriel traduit à lui seul près de 50% de l'inertie totale et décrit assez bien les principales différences entre les modèles de capitalisme. Le premier axe, avec 27 % de la variance totale conservée, traduit, à l'image des résultats obtenus sur le marché des produits, un "effet taille" (cf. annexe 3, figure A3.1).

Les pays de l'échantillon sont donc principalement différenciés par *l'intensité de la protection régissant le marché du travail*. Cet axe oppose en effet les pays à forte protection de l'emploi, où les procédures de licenciements sont très réglementées, de même que le recours au travail temporaire, aux pays disposant d'un marché du travail beaucoup plus flexible. On remarquera que l'indicateur de violation/respect des libertés syndicales est corrélé positivement avec cet ensemble d'indicateurs de législation de la protection de l'emploi<sup>11</sup>. Cela traduit tout simplement le fait que les pays à forte protection de l'emploi sont aussi souvent les plus respectueux des libertés syndicales, et inversement.

---

<sup>10</sup> La liste des variables mobilisées est présentée annexe 1.

<sup>11</sup> L'indicateur de violation des libertés syndicales construit par le BIT [Kucera, Sarna, 2004], est un indicateur décroissant de 0 à 10 avec le degré de violation. Autrement dit, c'est aussi un indicateur croissant avec le respect des libertés syndicales.

Le deuxième axe (21 %) introduit une distinction entre les pays à forte protection du marché du travail selon que celle-ci soit *d'origine étatique et syndicale ou réglementaire*. Il "attire" vers le haut les pays caractérisés par la forme de l'intervention publique sur le marché du travail (aide à l'emploi, indemnisation chômage...) et une présence syndicale forte (traduite par la propension à se syndicaliser et la propension au conflit social). En bas, il "attire" les pays caractérisés par une réglementation des licenciements et des contrats intérimaires très stricte (indemnités de licenciements, coûts de réintégration en cas de licenciements abusifs types de travaux admis aux contrats intérimaires...).

Tableau 3 : Variables et pays associés avec les deux premiers axes factoriels

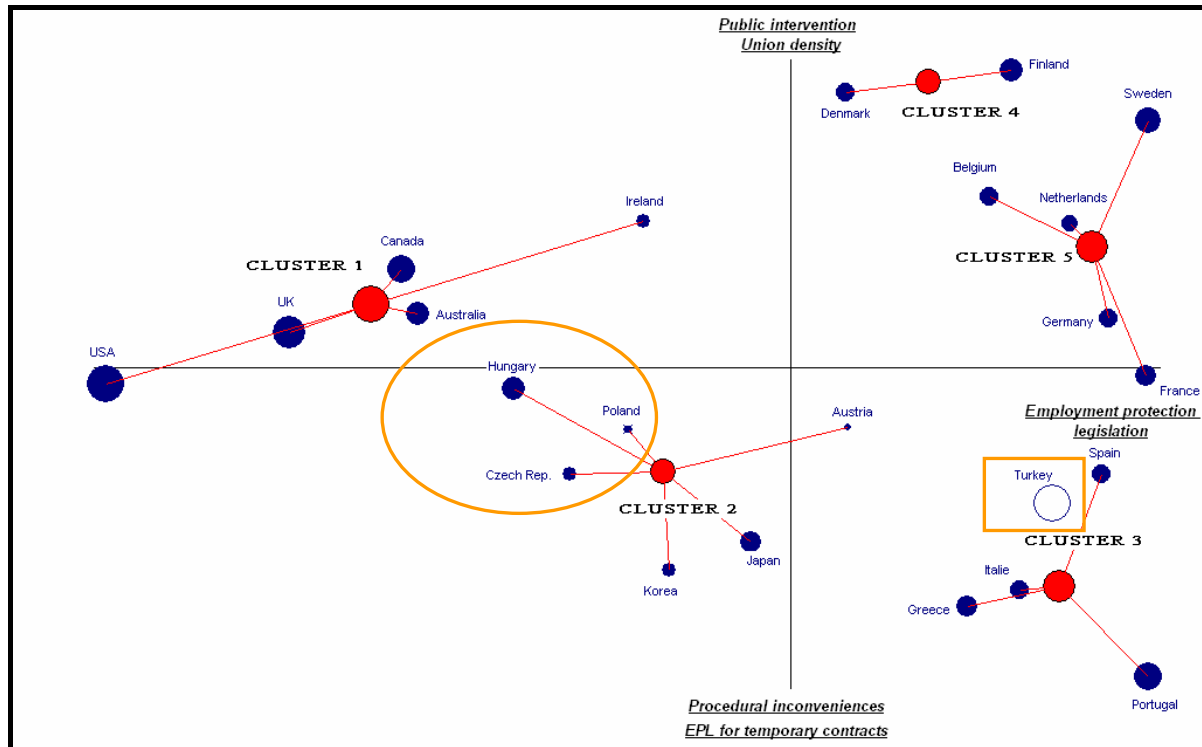
Descriptifs	-	Axes	+
			<i>Législation de la protection de l'emploi</i>
			Indemnités en cas de licenciements abusifs (20 ans d'ancienneté)
Variables			Difficultés régulières de la procédure de licenciement
			Durée maximum cumulée des contrats intérimaires
		<b>1</b>	Indicateur de violation des libertés syndicales
	Etats-Unis		Suède
	Royaume-Uni		Portugal
Pays	Canada		France
	Australie		Allemagne
	<i>(Mexique)</i>		Espagne
	Indemnités pour licenciements sans fautes (après 20 ans)		Taux de syndicalisation
	Indemnités pour licenciements sans fautes (après 9 mois)		Conflits sociaux industriels
Variables	Coûts de réintégration en cas de licenciements abusifs		Dépenses publiques en faveur de l'emploi (% PIB)
	Types de travaux admis aux contrats intérimaires		Indemnités de chômage
	Restrictions sur le nombre de renouvellement des contrats intérimaires	<b>2</b>	Emplois publics administratifs et de services
			Dépenses publiques de formation
	Portugal		Finlande
	Grèce		Danemark
Pays	Italie		Suède
	Corée		
	Japon		

Note: En *italique* figurent les variables illustratives.

La projection des pays sur ce premier plan factoriel met alors en évidence une distinction claire entre ceux qui sont caractérisés par un marché du travail flexible et les autres, c'est-à-dire ceux où la protection des travailleurs est comparativement plus forte (*cf.* figure 2). Le premier axe oppose ainsi les économies libérales de marché caractérisées par une souplesse de la législation du travail (concernant les licenciements, le recours au travail temporaire...) comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, aux pays à législation de l'emploi très stricte (Suède, Portugal, France, Allemagne et Espagne). Parmi ces derniers pays, le deuxième axe introduit donc une distinction. Il entraîne vers le haut du plan les pays du modèle scandinave (Finlande, le Danemark et la Suède) caractérisés par une forte présence syndicale et une forte intervention publique sur le marché du travail. En bas, on retrouve le Portugal, la Grèce et l'Italie (modèle méditerranéen) ainsi que la Corée et le Japon (modèle asiatique), caractérisés par la rigidité de leurs procédures de licenciements et de recours au travail temporaire. Sur ce premier plan, les PECO occupent des positions diverses. Si la Hongrie se rapproche du groupe des économies libérales, la République Tchèque et la

Pologne ont une position plus intermédiaire. La Turquie semble elle très proche des économies européennes méditerranéennes caractérisées par un marché du travail très réglementé. Mais au-delà des distinctions mises en évidence par le premier plan factoriel (synthétisés dans le tableau 3), une analyse en classification de groupe va nous permettre d'obtenir une typologie plus précise.

Figure 2 : Projection des cinq groupes sur le premier planfactoriel – Marché du travail



### Analyse en classification de groupe

La situation des pays de l'échantillon est suffisamment diversifiée pour que l'analyse en classification identifie cinq groupes distincts répartis à l'intérieur des deux grands ensembles révélés par le premier axe<sup>12</sup> (cf. tableau 4 et figure 2).

A l'intérieur du premier ensemble, caractérisé par la faiblesse relative de la protection sur le marché du travail, on distingue deux groupes de pays. Le premier groupe est l'archétype même des économies libérales de marchés (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada et Australie), groupe duquel se rapproche l'Irlande ainsi que le Mexique. Les pays de ce groupe ont une extrême flexibilité de leur marché du travail. Dans l'ensemble de ces pays, le recours au travail temporaire est facilité, tout comme le licenciement ; les seniors sont relativement peu protégés ; l'intervention publique sur le marché du travail est faible. Ce groupe est donc caractéristique d'un modèle de marché du travail flexible de type néo-libéral.

Le second groupe correspond aux pays intermédiaires du point de vue de la flexibilité de leur marché du travail, de la pression syndicale et de l'intervention publique. Les trois pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, République Tchèque) sont très représentatifs de ce dernier. La Corée, le Japon et l'Autriche sont aussi affectés à ce groupe malgré une position moins affirmée en termes de flexibilité du marché du travail. Il semble que la faiblesse de leur intervention publique explique leur présence à l'intérieur de celui-ci<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> L'analyse est menée sur l'ensemble des axes.

<sup>13</sup> D'autant que l'information concernant la structure de la relation salariale est ici relativement pauvre.

Tableau 4 : Description des groupes de pays sur le marché du travail

Groupes	Pays	Caractéristiques			
		-	Moy. Groupe	Moy. Générale	+
1)	Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada, Irlande (Mexique)	<i>Législation de la protection de l'emploi</i>	0,68	2,07	
		Définition d'un licenciement abusif	0,00	1,82	
		Difficultés régulières de la procédure de licenciement	1,20	2,98	
		Durée de la période d'essai avant de remplir les conditions d'un licenciement sans faute	1,20	3,55	
		Restrictions sur le nombre de renouvellements des contrats intérimaires	2,00	3,09	
		Durée du préavis selon l'ancienneté (4ans)	1,00	2,55	
		Dépenses publiques en faveur de l'emploi	1,17	2,04	
	Hongrie, Pologne, République Tchèque, Autriche, Japon, Corée	/	/	/	/
2)	Danemark, Finlande		3,42	2,07	<i>Législation de la protection de l'emploi</i>
			3,75	1,90	<i>Législation de la protection de l'emploi pour les contrats temporaires</i>
			4,00	1,55	Types de travaux admis en CDD
			4,13	1,37	Types de travaux admis aux contrats intérimaires
			4,25	1,64	Durée maximum cumulée des contrats intérimaires
			4,25	1,50	Indemnités pour licenciements sans fautes (après 20 ans)
			76,85	34,07	Taux de syndicalisation
			103,91	30,03	Conflits sociaux industriels
			4,26	2,04	Dépenses publiques en faveur de l'emploi (% PIB)
			0,69	0,22	Dépenses publiques de formation (% PIB)
			3,49	2,04	Dépenses publiques en faveur de l'emploi (% PIB)
			1,81	0,99	Indemnités chômage
Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Suède		0,48	0,27	Aides à l'emploi	
		2,56	2,07	<i>Législation de la protection de l'emploi</i>	
		2,80	1,09	Durée maximum cumulée d'un CDD	

Note : En italique figurent les variables illustratives.

Dans le deuxième grand ensemble de pays disposant d'une certaine protection du marché du travail, trois autres groupes se dégagent. L'un d'entre eux, le groupe trois de notre

classification, correspond au modèle méditerranéen (Grèce, Espagne, Italie, Portugal). La Turquie introduite en individu supplémentaire dans l'analyse est aussi affectée à ce groupe. Ce dernier est défini par une forte protection des travailleurs exclusivement due à une législation de la protection de l'emploi très stricte, tout particulièrement en ce qui concerne la réglementation des licenciements (notamment vis-à-vis de l'ancienneté du travailleur) et le recours au travail temporaire.

Le groupe 4, composé du Danemark et de la Finlande, se distingue à l'inverse par une pression syndicale et une intervention publique fortes, notamment en terme de formation, mais une législation de la protection de l'emploi comparativement moins stricte. C'est pour cela que la Suède est rattachée au dernier groupe. Celui-ci, représenté par l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas, est en effet représentatif des pays disposant d'une législation du travail très stricte ainsi que d'une forte intervention publique en faveur de l'emploi (aides à l'emploi et indemnités chômage). La position de la Suède dans ce groupe, malgré l'existence d'une présence syndicale significative, s'explique donc par le type d'intervention publique sur le marché du travail et la rigidité du cadre législatif.

Finalement, on retiendra de cette analyse du marché du travail plusieurs aspects. Tout d'abord, une comparaison avec les résultats obtenus par Bruno Amable [2003] est difficile car il effectue une analyse spécifique pour chacun des trois domaines du marché du travail. Néanmoins, on observera que l'on retrouve en partie les formes de capitalismes définis par l'auteur. Le modèle des économies de marché (groupe 1), le modèle européen méditerranéen (groupe 3), le modèle continental européen (groupe 5) et le modèle social-démocrate ou scandinave (groupe 4). Seul le modèle asiatique manque. Cela s'explique vraisemblablement par le manque d'indicateurs sur la structure des négociations et relations salariales. Ensuite, l'opposition majeure entre, d'un côté, le modèle anglo-saxon des économies libérales où la flexibilité du marché du travail constitue une pièce centrale du système économique, et, de l'autre, un modèle social européen où le marché du travail reste plus protégé, est parfaitement restituée par notre analyse.

Enfin, concernant l'intégration des PECO, quelques remarques s'imposent. Les pays d'Europe de l'Est forment un ensemble assez homogène caractérisé par une position intermédiaire que ce soit en terme de flexibilité du marché du travail, de syndicalisation ou d'intervention publique (la Hongrie semble toutefois se rapprocher du groupe 1 en terme de flexibilité du marché du travail). La Turquie quant à elle se rapproche du modèle méditerranéen.

### **2.3 Les systèmes financiers**

De nombreuses études menées sur les cadres institutionnels des économies capitalistes insistent sur l'opposition entre des systèmes financiers fondés soit sur une logique d'intermédiation bancaire, soit sur une logique de marchés financiers. L'analyse conduite ici tentera, à l'image du travail d'Amable [2003], de dépasser cette simple opposition pour saisir la complexité des systèmes financiers actuels. Les variables retenues (13 au total), issues de la Banque Mondiale et de l'OCDE, couvriront donc plusieurs domaines importants des relations financières : source des fonds, dynamiques des marchés financiers, investisseurs institutionnels<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> En raison de l'absence de données sur les investisseurs institutionnels pour l'Irlande, ce dernier pays est placé en individu supplémentaire dans l'analyse. Par ailleurs, notre analyse peut différer de celle de Bruno Amable car nous n'avons pu réunir l'ensemble des données concernant le capital risque, la capitalisation externe, les fusions acquisitions ou les fonds de pensions.

## Analyse en Composantes Principales

La projection des variables sur le premier plan factoriel<sup>15</sup> indique bien que les dimensions qui structurent les systèmes financiers sont multiples. Le premier axe capte la dimension principale d'information et les six axes suivant apportent tous une information supplémentaire. Néanmoins, nous nous focaliserons sur les trois premiers qui cumulent à eux seuls près de 65 % de la variance initiale.

Tableau 5 : Variables et pays associés avec les trois premiers axes factoriels

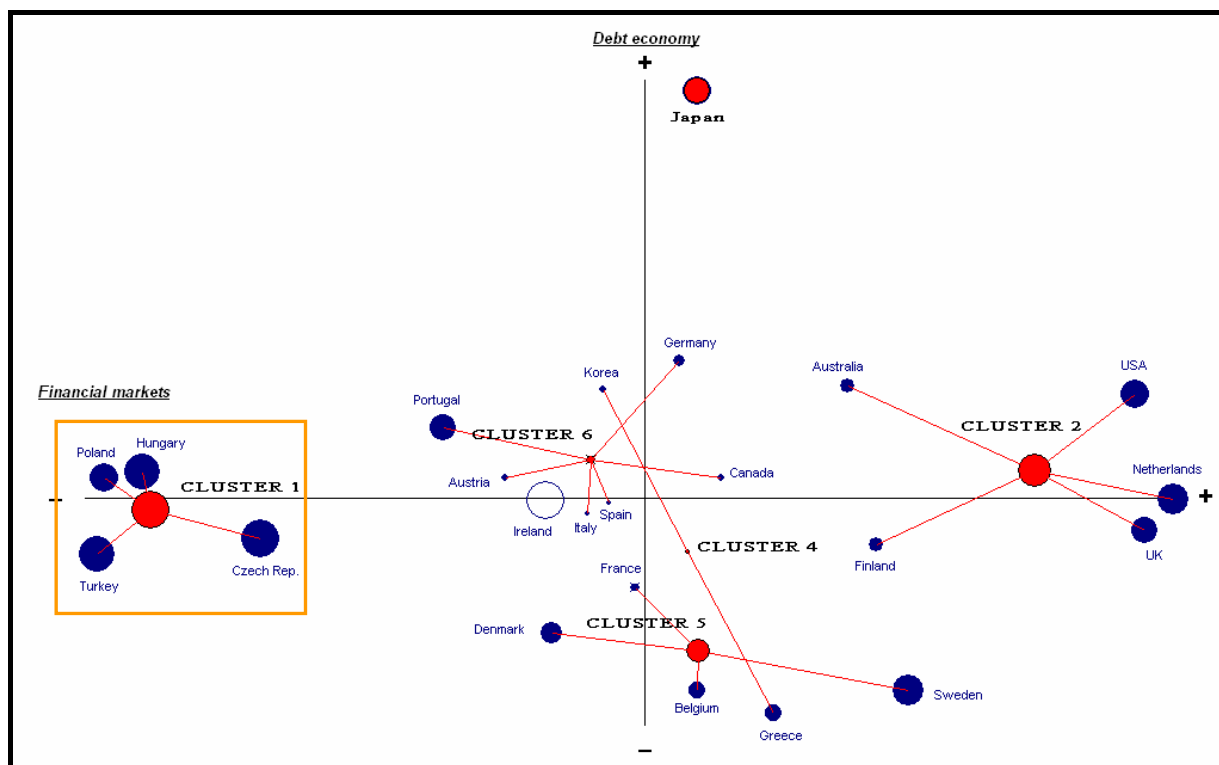
Descriptifs	-	Axes	+
Variables	Pourcentage d'obligations dans le portefeuille des investisseurs institutionnels	<b>1</b>	Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels (% PIB) Valeur des actions capitalisées sur le marché financier (/ PIB) Pourcentage d'actions dans le portefeuille des investisseurs institutionnels
Pays	Turquie Pologne Hongrie République Tchèque		Pays-Bas Royaume-Uni Etats-Unis
Variables	Part des actions dans le bilan annuel des banques	<b>2</b>	Part des prêts dans le bilan annuel des banques Crédit domestique délivré par le secteur bancaire (% PIB) Pourcentage de prêts dans le portefeuille des investisseurs institutionnels
Pays	Grèce Suède Belgique Danemark		Japon Allemagne Australie Corée
Variables	Valeur total des actions échangées sur le marché des échanges (/ PIB)	<b>3</b>	Part des obligations dans le bilan annuel des banques Concentration bancaire Actifs financiers détenus par les compagnies d'assurances / Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels
Pays	Grèce Etats-Unis Corée		Autriche Allemagne Pays-Bas Belgique France

Le premier axe, qui compte pour plus d'un tiers de l'inertie d'origine, traduit *la place qu'occupent les marchés financiers dans l'ensemble du système financier*. Du côté positif de l'axe on retrouve ainsi des variables représentatives des systèmes de marchés financiers : la part des actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels, la part de la capitalisation boursière (en pourcentage du PIB) et la part des actions dans le portefeuille des investisseurs institutionnels. A l'opposé, du côté négatif, on retrouve une variable reflétant le degré de centralisation du système financier : la part des obligations dans le portefeuille des investisseurs institutionnels. Pour autant, cet axe ne traduit pas l'opposition classique entre

<sup>15</sup> Voir annexe 4.

système bancaire et système de marchés (auquel cas on aurait aussi du côté négatif l'indicateur de concentration bancaire).

Figure 3 : Projection des cinq groupes sur le premier plan factoriel – Systèmes financiers



L'axe deux (16%), semble introduire *une distinction à l'intérieur du système bancaire*. D'un côté (négatif) il souligne l'importance des actions dans le bilan des banques, de l'autre (positif) il révèle des activités bancaires plus traditionnelles (part des prêts dans le bilan des banques, poids du crédit bancaire dans le PIB). De ce côté on retrouve aussi le pourcentage de prêts dans le portefeuille des investisseurs institutionnels. Autrement dit, l'axe deux attire vers le haut du premier plan factoriel les économies plutôt basées sur l'endettement bancaire. Enfin, le troisième axe (13%) est défini en négatif par la valeur totale des actions échangées sur le marché (en pourcentage du PIB), et en positif par la part des obligations dans le bilan des banques, la concentration du système bancaire, et le ratio des actifs financiers des compagnies d'assurance par rapport à ceux des investisseurs institutionnels. L'axe trois permet donc d'identifier les pays les plus proches du système bancaire.

La projection des pays sur les deux premiers plans factoriels (annexe 4, figure A4.3 et A4.4) apporte de nouveaux éléments de compréhension. Le premier plan factoriel sépare très clairement les pays au sein desquels les marchés financiers jouent un rôle central, des pays où ces derniers sont très peu développés. L'opposition révélée par l'axe un entre d'un côté, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, les Pays-Bas et, de l'autre les PECO, en est caractéristique. Le deuxième axe oppose les économies fondées sur les prêts bancaires en haut du premier plan (Allemagne, Australie, Corée), avec un cas extrême qui est le Japon, aux pays ayant une part importante d'actions dans le bilan des banques (Grèce, Suède, Belgique, Danemark). Le troisième quant à lui "attire" vers le haut du deuxième plan des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la France et la Belgique, assez typiques du système traditionnel d'intermédiation bancaire. La concentration bancaire y est forte et la part des actifs financiers détenus par les compagnies d'assurance relativement aux investisseurs institutionnels aussi. En bas de ce plan on retrouve à l'inverse les pays où le volume des actions échangées sur le marché financier (en pourcentage du PIB) est fort : Etats-Unis, Grèce et Corée.



Au final, si les pays caractérisés par un système financier relayé par le marché se distinguent très clairement sur le premier plan factoriel, les autres pays ne forment pas un groupe homogène où le système financier serait nettement bancaire, mais au contraire se diluent dans des situations diversifiées.

### **Analyse en classification de groupe**

L'analyse en classification nous donne des résultats particulièrement intéressants au regard de ceux obtenus par Bruno Amable [2003] sur le même secteur institutionnel (les résultats sont synthétisés dans le tableau 6). L'introduction des PECO semble en être responsable. En effet, la classification de Bruno Amable traduisait parfaitement l'opposition entre un groupe de pays homogène au système de financier de marché et un autre, hétérogène, au système financier à dominante bancaire. Or, en ce qui nous concerne, la classification fait apparaître principalement un groupe de pays homogène, les PECO, qui se différencie de tous les autres pays. Il semble ainsi qu'une autre classification se dessine avec trois grands ensembles de pays, les deux premiers étant largement homogènes et le troisième beaucoup plus diversifié. Au total, six groupes émergent (dont un pays isolé).

Le premier groupe est donc celui des PECO (Hongrie, Pologne, République Tchèque ainsi que la Turquie et le Mexique) qui se caractérisent par une faible part des actions capitalisées sur le marché financier, un faible poids économique des actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels, dont le portefeuille est essentiellement composé d'obligations. Autrement dit, ce groupe se différencie des autres par des marchés financiers très peu développés. Pour autant, comme souligné plus haut, il ne s'apparente pas non plus à un groupe de pays au système d'intermédiation bancaire développé. Finalement, il est probable que ce groupe, du fait de la situation de transition de ses pays, se différencie en réalité de l'ensemble des autres pays de l'échantillon, qui sont tous des pays dit "développés", par un système financier beaucoup moins dynamique, développée et organisé. C'est aussi le constat opéré par Mykhnenko [2005] à propos de l'Ukraine et de la Pologne : *"the financial systems of both Poland and Ukraine are greatly underdeveloped and do not resemble any of the currently existing archetypes"* [p.17].

A côté de ce groupe on retrouve par contre l'opposition classique système d'intermédiation bancaire / marché financier. Le deuxième groupe est composé de pays caractéristiques des systèmes financiers basés sur le marché : Royaume-Uni, Etats-Unis, Australie, Pays-Bas et Finlande. La capitalisation boursière y est importante, le poids économique des actifs financiers des investisseurs institutionnels aussi et, à l'inverse du premier groupe, le portefeuille de ces derniers est majoritairement composé d'actions et non d'obligations. Mais ces pays semblent aussi avoir un secteur bancaire assez développé au regard de la part de prêts dans le bilan des banques (à noter que la Finlande et les Pays-Bas ont aussi de forts taux de concentration bancaire).

Tous les autres pays ont en commun, à la fois d'avoir un système financier plus développé que les PECO, mais aussi et surtout d'avoir un système financier plutôt basé sur l'intermédiation bancaire et moins axé sur le marché que le second groupe. Pour autant, ils ne

Tableau 6 : Description des groupes selon leur système financier

Groupes	Pays	Caractéristiques			
		-	Moy. groupe	Moy. Générale	+
1)	Hongrie Pologne République Tchèque Turquie (Mexique)	Valeur des actions capitalisées sur le marché financier (/ PIB)	0,13	0,76	
		Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels (% PIB)	8,93	95,72	
		Pourcentage d'actions dans le portefeuille des investisseurs institutionnels	13,11	32,00	
			67,85	45,20	Pourcentage d'obligations dans le portefeuille des investisseurs institutionnels
2)	Etats-Unis Royaume-Uni Australie Pays-Bas Finlande		1,47	0,76	Valeur des actions capitalisées sur le marché financier (/ PIB)
			173,50	95,72	Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels (% PIB)
			52,34	32,00	Pourcentage d'actions dans le portefeuille des investisseurs institutionnels
			60,02	48,23	Part des prêts dans le bilan annuel des banques
			27,43	45,20	Pourcentage d'obligations dans le portefeuille des investisseurs institutionnels
3)	Japon		319,38	108,80	Crédit domestique délivré par le secteur bancaire (% PIB)
	Grèce Corée		1,77	0,700	Valeur total des actions échangées sur le marché des échanges (/ PIB)
			0,53	0,42	Concentration bancaire
			27,91	21,49	Part des actions dans le bilan annuel des banques
	France Belgique Danemark Suède		124,12	95,72	Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels (% PIB)
			0,51	0,41	Actifs financiers détenus par les compagnies d'assurances / Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels
			37,85	48,28	Part des prêts dans le bilan annuel des banques
	Espagne Italie		115,77	108,80	Crédit domestique délivré par le secteur bancaire (% PIB)
	Portugal Autriche		50,25	48,28	Part des prêts dans le bilan annuel des banques
	Allemagne Irlande Canada		18,13	21,49	Part des actions dans le bilan annuel des banques
		79,83	95,72	Actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels (% PIB)	

constituent pas un groupe homogène. Le Japon est isolé du fait d'un poids dans le PIB du crédit domestique délivré par le secteur bancaire de loin supérieur à la moyenne. La Grèce et la Corée forment le groupe quatre et se distinguent par le poids économique des valeurs échangées sur le marché financier. Les deux derniers groupes semblent quant à eux plus proches de l'idéal type du système financier bancaire.

Le cinquième groupe est composé de la Suède, du Danemark, de la France et de la Belgique. Il se caractérise par une concentration bancaire assez élevée, un poids des actions comparativement plus important que les prêts dans le bilan annuel des banques, ainsi qu'un ratio élevé des actifs financiers détenus par les compagnies d'assurance par rapport à l'ensemble des investisseurs institutionnels. Enfin, le dernier groupe est représenté par l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Autriche, l'Allemagne et le Canada (auxquels on peut rajouter l'Irlande). Dans ce dernier groupe, le poids du crédit accordé par le secteur bancaire est important (tout comme la part des prêts dans le bilan des banques) et la concentration bancaire, si elle est plus faible que dans le groupe précédent, n'en reste pas moins plus élevée que la moyenne et les actifs financiers détenus par les investisseurs institutionnels sont en dessous de la moyenne de l'échantillon.

S'il faut finalement retenir une chose de cette analyse, c'est l'introduction des PECO en opposition aux pays développant un système financier de marché, sans pour autant appartenir aux pays proches d'un système financier de type bancaire. Concernant ce secteur institutionnel nos quatre nouveaux pays se démarquent donc très fortement de l'ensemble des pays de l'échantillon, comme en témoigne d'ailleurs leur position sur le premier plan factoriel (cf. figure 3).

## **2.4 La protection sociale**

Les systèmes de protection sociale sont caractérisés à la fois par le type de risques couverts et par le niveau de couverture accordé. Ils sont le produit de l'histoire, des rapports sociaux et des conflits ayant abouti à leur mise en place. La part des risques revenant au secteur privé et celle relevant du public diffère ainsi selon les trajectoires de développement et les valeurs de chaque société. Autant dire que ces systèmes sont donc un élément très spécifique de la structure institutionnelle de chaque pays. Aussi constituent-ils un point important de notre analyse. La structure des dépenses de protection sociale est ici abordée au travers de quatorze variables issues de la base de données des dépenses sociales de l'OCDE. Cinq types de risques sont pris en compte : santé, famille, logement, chômage, et vieillesse. Un premier ensemble de variables (six) concerne le poids des dépenses publiques sociales (pour le total et pour chaque catégorie) dans le PIB. Ces dernières traduiront ainsi le poids économique des dépenses publiques sociales. Un second ensemble de six variables représente le poids des dépenses publiques sociales (pour le montant total et pour chaque catégorie) dans l'ensemble des dépenses publiques. Autrement dit, il s'agit ici de révéler la part du budget public consacré aux dépenses sociales. Enfin, deux indicateurs supplémentaires captent respectivement le poids des dépenses publiques dans le total des dépenses sociales, *i.e.* le poids du secteur public dans la protection sociale, et le poids des dépenses sociales totales dans le PIB, *i.e.* le poids économique des dépenses sociales.

### **Analyse en Composantes Principales**

Les résultats de l'analyse en composantes principales peuvent être synthétisés autour des quatre premiers axes factoriels cumulant à eux seuls 85 % de l'inertie initiale. Les variables actives seront donc projetées sur les deux premiers plans factoriels (cf. annexe 5, figure A5.1 et A5.2) pour illustrer les principales configurations des systèmes de protection sociale.

Le premier axe (40%) représente le poids des dépenses sociales dans l'économie et plus précisément celui des dépenses publiques sociales (tableau 7). Il oppose ainsi les pays disposant d'un système public développé de protection sociale aux pays ayant un système de protection sociale beaucoup plus limité. Le risque famille semble relativement bien corrélé avec ces variables, ce qui tend à suggérer que ce dernier constitue un point majeur des dépenses publiques sociales. Le deuxième axe (18%) distingue les dépenses liées au chômage des dépenses de vieillesse. Le troisième (14%) "attire" quant à lui, du côté négatif, les dépenses publiques de logement. Enfin, le quatrième axe (13%) introduit une distinction par l'importance des dépenses publiques sociales de santé (du côté positif) et le poids des dépenses publiques dans les dépenses sociales totales (du côté négatif). Les deux premiers plans factoriels choisis restituent ainsi parfaitement l'ensemble des dimensions relatives aux dépenses de protection sociale.

Tableau 7 : Variables et pays associés avec les quatre premiers axes factoriels

Descriptifs	-	Axes	+
Variables	Dépenses publiques sociales totales (% PIB)	<b>1</b>	
	Dépenses sociales totales (% PIB)		
	Dépenses publiques sociales totales (% dépenses publiques totales)		
	Dépenses publiques sociales – famille (% PIB)		
Pays	Danemark		<i>Corée</i>
	France		Turquie
	Suède		Etats-Unis
	Allemagne		Japon
	Finlande		Canada
Variables	Dépenses publiques sociales – chômage (% dépenses publiques totales)	<b>2</b>	Dépenses publiques sociales – vieillesse (% PIB)
	Dépenses publiques sociales – chômage (% PIB)		Dépenses publiques sociales – vieillesse (% dépenses publiques totales)
Pays	Irlande		Italie
	Danemark		Grèce
	Finlande		Allemagne
	Australie		Autriche
Variables		<b>3</b>	Dépenses publiques sociales – logement (% PIB)
			Dépenses publiques sociales – logement (% dépenses publiques totales)
Pays	Belgique		Royaume-Uni
	<i>Corée</i>		Hongrie
			Grèce
Variables	Dépenses publiques sociales (% des dépenses sociales totales)	<b>4</b>	Dépenses publiques sociales – santé (% PIB)
			Dépenses publiques sociales – santé (% dépenses publiques totales)
Pays	Turquie		<i>Corée</i>
	Grèce		Australie
	Pologne		Allemagne
	Finlande		Etats-Unis
	Belgique		

Note : en italique figure l'individu supplémentaire.

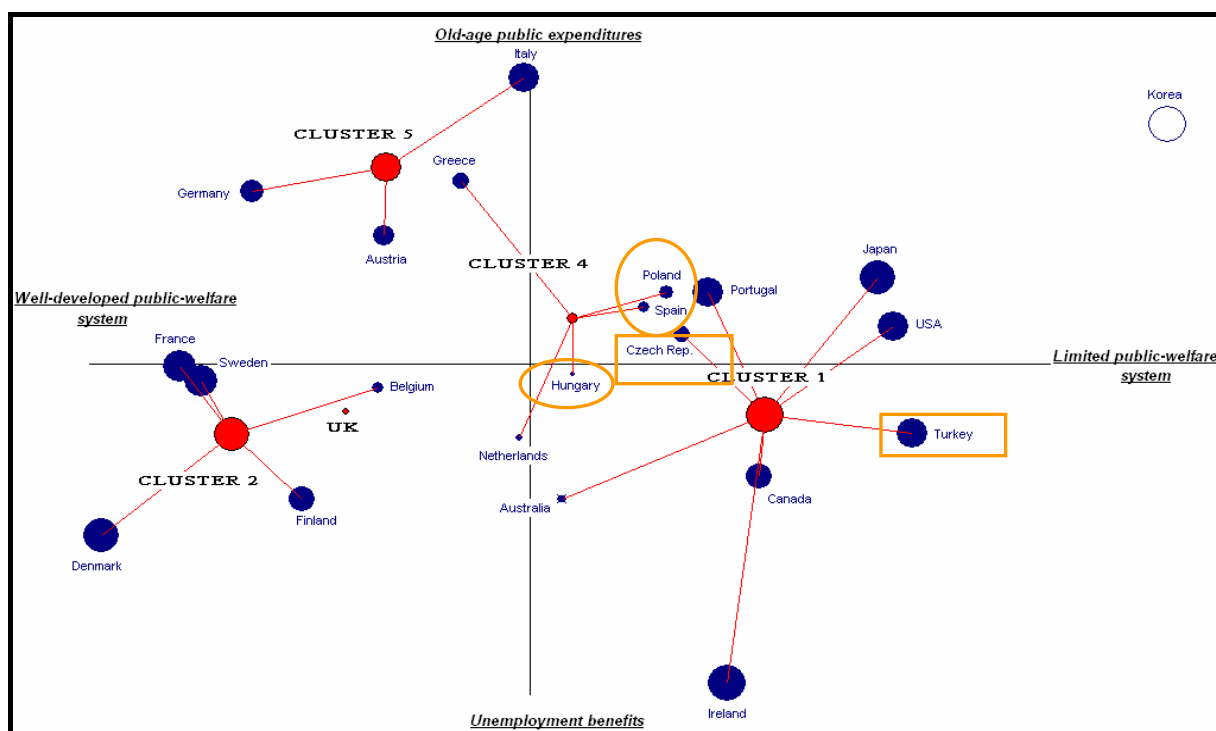
La projection des individus sur le premier plan factoriel (figure A5.3) fait clairement apparaître une opposition entre les pays à système public développé de protection sociale, tels les pays nordiques que sont le Danemark, la Finlande et la Suède, auxquels on peut rajouter la

France et l'Allemagne, et les pays où ce système public est largement plus restreint, comme les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Turquie et la Corée<sup>16</sup>.

Comme le note Bruno Amable [2003], on remarque que cette distinction ne s'explique pas par des différences de niveaux de vie en terme de PIB par tête puisque des pays riches se retrouvent des deux côtés du plan. De même, on constate que nos différents groupes qui se distinguaient bien jusqu'à présent lors des analyses apparaissent ici éclatés. Ainsi, par exemple, le Royaume-Uni se retrouve-t-il du côté gauche du premier plan avec un budget social assez important. Sur ce même plan, l'axe deux introduit aussi une distinction entre un groupe de pays composé de l'Irlande, du Danemark, de la Finlande et de l'Australie qui ont des dépenses publiques sociales relativement plus orientées vers l'assurance chômage que vers les charges de vieillesse (retraites en particulier), et un deuxième groupe de pays (Italie, Grèce, Allemagne, Autriche) qui, inversement, dépensent relativement plus dans les problèmes liés à la vieillesse qu'au chômage.

Le deuxième plan factoriel révèle lui une première opposition le long de l'axe 3 entre le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, la Hongrie et la Grèce, dont la part des dépenses publiques sociales de logement excède la moyenne de l'échantillon et la Belgique (ainsi que la Corée) qui n'y consacre presque aucun effort (figure A5.4). Une deuxième opposition, plus fondamentale celle là, apparaît avec l'axe 4. Ce dernier oppose les pays ayant un poids des dépenses sociales de santé plus important associé à un système de protection sociale moins financé par le secteur public (Etats-Unis, Allemagne, Australie) aux pays ayant, à l'inverse, un système de protection sociale entièrement public et des dépenses de santé comparativement plus faible (Turquie, Grèce, Pologne, Finlande, Belgique)<sup>17</sup>.

Figure 4 : Projection des cinq groupes sur le premier plan factoriel – Protection sociale



<sup>16</sup> La Corée est projetée en individu supplémentaire car elle constitue un cas extrême en termes de protection sociale (peu développée et avec un poids important des dépenses privés).

<sup>17</sup> La Corée se situe en haut de l'axe 4 uniquement du fait d'une valeur extrêmement faible de la part des dépenses publiques dans le total des dépenses sociales.

Enfin, la diversité des situations concernant les systèmes de protection sociale semble relativement bien traduite par l'éclatement observé des cinq grands groupes de pays (les cinq formes de capitalisme) sur nos deux premiers plans factoriels.

Tableau 8 : Description des groupes de pays selon leur système de protection sociale

Groupes	Pays	Caractéristiques		
		-	Moy. Groupe	Moy. Générale
1)	Etats-Unis, Australie, Canada, Irlande, Japon, Portugal, Turquie, République Tchèque	Dépenses sociales totales (% PIB)	16,68	22,24
		Dépenses publiques sociales totales (% PIB)	16,42	21,87
		Dépenses publiques sociales totales (% dépenses publiques totales)	42,24	48,28
		Dépenses publiques sociales – vieillesse (% PIB)	5,29	7,81
		Dépenses publiques sociales – vieillesse (% dépenses publiques totales)	13,51	16,69
2)	Danemark, Suède, Finlande, France, Belgique		28,59	22,24
			28,40	21,87
			2,23	1,12
			4,54	2,70
			3,07	1,82
3)	Royaume-Uni		1,53	0,36
			4,09	0,72
	Hongrie, Grèce, Espagne, Pologne, Pays-Bas (Mexique)	Dépenses publiques sociales – santé (% dépenses publiques totales)	11,04	12,68
		Dépenses publiques sociales – famille (% dépenses publiques totales)	2,92	3,85
	Allemagne, Autriche, Italie	Dépenses publiques sociales (% dépenses sociales totales)	95,46	98,41
		11,14	7,81	
		22,02	16,69	

### **Analyse en Classification de Groupe**

L'analyse confirme les observations précédentes et nous conduit à retenir une classification assez stable en trois ou cinq groupes de pays selon le niveau de désagrégation (cf. tableau 8 et figure 4). La différence entre les deux classifications venant du fait que le troisième groupe peut facilement se subdiviser en trois sous-groupes (dont un individu isolé).

Le premier grand groupe correspond aux pays ayant un système de protection sociale très peu développé. Le poids économique des dépenses sociales y est faible, tout comme la part des dépenses publiques consacrées à ces dernières. La place accordée aux dépenses publiques de vieillesse y est particulièrement réduite. Dans ce groupe on retrouve, sans surprise, les Etats-Unis, l'Australie, l'Irlande, le Canada, le Japon et le Portugal<sup>18</sup>. La Turquie et la République Tchèque sont intégrées à ce groupe. Les autres pays auront donc tous en commun d'avoir, comparativement à ce premier groupe, un système de protection sociale plus développé.

Deux grands autres groupes se distinguent néanmoins. Le groupe deux correspond aux pays ayant un système de protection sociale publique extrêmement développé. Le poids économiques des dépenses sociales et la part des dépenses publiques qui leur est consacrée sont tous deux très importants. Le système de protection sociale semble accorder une place particulière aux dépenses de chômage et familiale. On retrouve, emblématiques de ce groupe, les pays nordiques (Danemark, Finlande, Suède) dont le système de protection sociale est caractéristique du modèle social-démocrate. Ce résultat apparaît courant dans les études réalisées sur les systèmes de protection sociale [Amable, 2003 ; Théret, 1999]. Néanmoins, alors que dans ces études les pays nordiques forment toujours un groupe isolé, dans notre cas, deux autres pays viennent se joindre à eux : la France et Belgique. L'introduction des PECO, en induisant quelques distorsions, est sûrement à l'origine de ce rapprochement<sup>19</sup>.

Enfin, un troisième ensemble de pays, subdivisé en trois groupes, se distingue par un système de protection sociale assez développé, chacun ayant toutefois certaines spécificités. Parmi ces trois groupes, un pays est isolé : le Royaume-Uni. Cette position s'explique par le fait qu'il se différencie, à la fois des pays anglo-saxons en ayant un budget social relativement plus important, mais aussi des autres pays en ayant une orientation spécifique de ses dépenses publiques sociales vers le logement. Un quatrième groupe, composé de la Hongrie, la Grèce, la Pologne ainsi que les Pays-Bas et l'Espagne<sup>20</sup>, se distingue par une relative faiblesse de la part des dépenses publiques sociales consacrées à la santé (essentiellement en ce qui concerne la Hongrie, la Grèce et la Pologne) et à la famille (plutôt les Pays-Bas et l'Espagne). Enfin, un ultime groupe se dégage à la fois par la faible part de ses dépenses publiques affectées aux retraités et par un système de protection sociale relativement plus orienté vers le privé. Dans ce dernier groupe figure l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

Globalement, on retrouve donc les grandes tendances relevées par Bruno Amable [2003], à quelques exceptions près. Tout d'abord notons deux pays instables dans cette classification : l'Espagne et les Pays-Bas. Une deuxième classification opérée, non plus sur l'ensemble des axes, mais sur les cinq premiers seulement, intègre en effet ces deux pays dans le premier groupe des pays à protection sociale plutôt limitée. En réalité, leur position instable s'explique du fait que les axes 6 et 7 captent des informations concernant l'importance des dépenses publiques de chômage pour les Pays-Bas et des dépenses vieillesse pour l'Espagne. D'où leur place dans un groupe à système de protection sociale relativement plus développé.

---

<sup>18</sup> La Corée est aussi affectée à ce groupe.

<sup>19</sup> La classification est basée sur des rapprochements de pays selon leurs similarités communes et les dissimilarités entre groupes différents. L'introduction de nos PECO génère donc de nouvelles similarités et dissimilarités engendrant des distorsions par rapport aux résultats d'Amable [2003].

<sup>20</sup> Le Mexique s'y agrège.

Ensuite, comme précisé plus haut, la France et la Belgique intègrent le groupe des pays scandinaves. Concernant les PECO, on remarquera que la République Tchèque (ainsi que la Turquie) intègre le premier groupe, la Pologne et la Hongrie intégrant le quatrième. Cette différence de système de protection sociale dans nos trois pays de l'Est souligne à quel point les formes socio-économiques et institutionnelles de capitalisme émergeant dans les pays post-socialistes d'Europe de l'Est se révèlent différenciées.

## **2.5 Education**

Les systèmes éducatifs constituent un secteur important du point de vue de l'héritage institutionnel des pays. Leurs trajectoires historiques en font en effet des secteurs extrêmement diversifiés selon les pays (voire même à l'intérieur des pays). C'est pourquoi ils constituent le cinquième et dernier secteur institutionnel dans l'approche théorique des complémentarités institutionnelles développée par Amable [2003]. La complémentarité des systèmes éducatifs avec les autres secteurs institutionnels est d'ailleurs largement démontrée et suffisamment évidente (avec le marché du travail notamment) pour ne pas y revenir ici. En revanche, il importe de noter que l'impact économique des systèmes éducatifs ne peut être appréhendé uniquement à travers des résultats agrégés en termes de niveaux atteints, de taux de scolarisation etc. La prise en compte de la diversité des services d'éducation au travers de la structure du système éducatif est aussi un point essentiel de l'analyse. Ainsi aurons nous recours à un ensemble de 17 variables relatives tant à la structure (poids du tertiaire par rapport au primaire et au secondaire, poids du privé dans le financement du système éducatif tertiaire, orientation en science et technologie...) qu'aux résultats (taux de scolarisation, niveau de formation de la population, accès à l'emploi...) du système éducatif<sup>21</sup>.

### *Analyse en Composantes Principales*

Seuls les deux premiers axes sont retenus ici (cf. annexe 6). Ils cumulent à eux deux la moitié de la variance initiale. Le premier axe (28 %) est celui de la *"performance" globale du système éducatif selon qu'il est orienté vers le secondaire ou le tertiaire*. Il oppose les pays développant un système éducatif plus orienté vers le secondaire (et le primaire) vis-à-vis du tertiaire, associé à un investissement plus faible dans l'éducation et à des résultats globaux "assez réduits", à ceux développant un système éducatif accordant un poids important au tertiaire relativement au secondaire, avec un poids économique élevé des dépenses d'éducatives et des résultats significativement positifs selon les critères de l'OCDE<sup>22</sup>. L'axe deux (19 %) introduit une distinction majeure parmi les systèmes éducatifs "productifs" à orientation tertiaire. Il oppose les pays ayant un *financement essentiellement privé du système éducatif tertiaire aux pays ayant un engagement public* plus fort dans le système éducatif en général et dans le tertiaire en particulier. L'axe deux attire aussi vers le haut du deuxième plan factoriel les pays caractérisés par un taux d'emploi très élevé de la population ayant atteint le niveau tertiaire, un fort taux de scolarisation secondaire et/ou un pourcentage important d'élève du secondaire inscrit dans les programmes professionnels.

La projection des pays sur ce premier plan factoriel fait apparaître quelques groupes (cf. annexe 6). La position de pays tels que la Finlande, la Suède, les Etats-Unis et l'Australie, à

---

<sup>21</sup> Les données sont essentiellement issues de l'OCDE, mais aussi de la Banque Mondiale, du PNUD et de l'UNESCO. Voir annexe 1.

<sup>22</sup> La mobilisation de ces indicateurs n'implique en aucun cas un jugement de valeur de la part des auteurs sur la qualité relative des systèmes éducatifs. Il est en effet bien évident qu'à eux seuls, des taux de scolarisations ou des notes moyennes sur des tests culturellement marqués, ne peuvent prétendre juger de la qualité du système éducatif dans un contexte particulier.



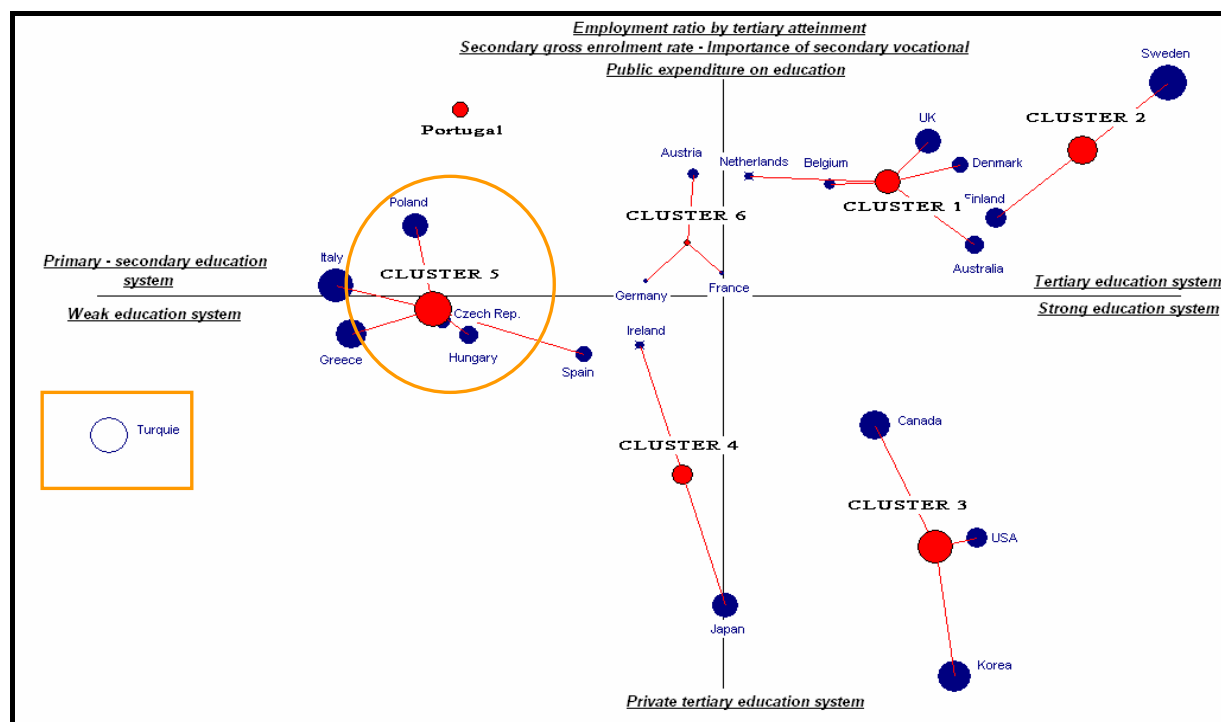
droite du plan, et de l'Italie, la Grèce, le Portugal, la Pologne ou la République Tchèque à gauche est caractéristique de l'axe un. Elle traduit l'opposition entre système éducatif tertiaire "performant" et système éducatif plus "en retard" où le poids du secondaire vis-à-vis du tertiaire est plus important. Le long de l'axe deux, le Danemark, la Finlande et la Suède (voire même la Belgique et l'Autriche) s'opposent aux Etats-Unis, au Canada, à la Corée et au Japon en termes de financement du système éducatif général, et tertiaire en particulier. Les premiers ayant un engagement public plus fort que les seconds, qui au contraire développent un système tertiaire à financement essentiellement privé. Mais cette opposition est double puisqu'elle repose en même temps sur l'accès à l'emploi de la population ayant atteint le niveau tertiaire. On remarque alors que les pays à système éducatif privé ont un accès à l'emploi des tertiaires plus faible que les pays à système éducatif public. A noter que la position du Portugal s'explique par un ratio extrêmement élevé des dépenses par élève et un fort taux d'accès à l'emploi des tertiaires. Enfin, l'axe deux "attire" vers le haut du plan les pays ayant un fort pourcentage d'élèves du secondaire inscrit dans les filières professionnelles, comme la Belgique et l'Autriche, et ceux ayant un fort taux de scolarisation secondaire (Danemark, Finlande, Suède, Royaume-Uni et Australie).

Tableau 9 : Variables et pays associés avec les deux premiers axes factoriels

Descriptifs		-	Axes	+
Variables	Ratio des dépenses par élèves primaire et secondaire / tertiaire		1	Taux brut de scolarisation tertiaire
				Taux brut de scolarisation tous niveaux combinés
Pays				Performance moyenne sur l'échelle du PISA
				Dépenses totales d'éducation (% PIB)
Variables	Part des dépenses privées dans le total des dépenses d'éducation tertiaires		2	Ratio d'emploi par niveau d'éducation atteint – tertiaire
				Part des étudiants secondaires inscrit dans les programmes professionnels
Pays				Taux brut de scolarisation secondaire
				Part des dépenses publiques dans le total des dépenses d'éducatives (% PIB)
Pays				Suède
				Portugal
Pays				Royaume-Uni
				Danemark

La position des pays sur ce premier plan factoriel ainsi que la contribution des variables (cf. tableau 9) traduisent assez clairement la diversité des systèmes éducatifs existant au sein de notre échantillon de pays de l'OCDE. Quelques cas particuliers apparaissent, comme la position du Royaume-Uni et de l'Australie aux côtés de la Finlande du Danemark et de la Suède. L'analyse en classification de groupe apportera des éléments d'explications. Notons toutefois, avant de passer à cette dernière, que le premier plan factoriel retenu synthétise les systèmes éducatifs autour de trois dimensions principales. A savoir, une dimension de performance du système éducatif (reflétée par les variables de résultats) et deux dimensions structurelles, l'une traduisant les poids relatifs du secondaire et du tertiaire dans les dépenses d'éducation, l'autre les sources privées ou publiques de financement du système éducatif.

Figure 5 : Projection des six groupes sur le premier plan factoriel – Education



### Analyse en Classification de Groupe

L'analyse menée sur l'ensemble des axes conduit à une classification en trois ou six groupes (plus un individu isolé) selon le niveau d'agrégation. Les trois grands ensembles distingués par l'analyse statistique correspondent exactement aux trois dimensions principales captées par le premier plan factoriel.

Le premier grand ensemble reflète ainsi les pays ayant un système éducatif aux "performances" relativement plus faibles que les autres pays et dont l'orientation vers le tertiaire est comparativement moins prononcée. Ce groupe est cependant loin d'être homogène. On y distingue un premier groupe constitué de l'Espagne, la Grèce et l'Italie accompagné des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, République Tchèque)<sup>23</sup>. Il se caractérise par un poids économique des dépenses d'éducation faible, de bas taux de scolarisation et une performance moyenne réduite au test du PISA ainsi qu'un accès restreint à l'emploi des secondaires<sup>24</sup>. Il semble toutefois que les trois pays d'Europe de l'Est se différencient du fait d'un ratio des dépenses d'éducatives par élève moins élevé que dans les pays méditerranéens (autrement dit, ils ont un poids des dépenses tertiaires relativement aux dépenses primaire/secondaire plus important que dans ces pays).

<sup>23</sup> La Turquie insérée en individu supplémentaire, du fait d'un trop grand nombre de variables manquantes, est aussi affectée à ce groupe. A noter que le Mexique s'intègre aussi à ce groupe.

<sup>24</sup> Développé conjointement par les pays membres de l'OCDE, le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) vise à évaluer dans quelle mesure des élèves qui s'acheminent vers la fin de leur scolarité obligatoire ont acquis certaines des connaissances et des savoir-faire indispensables pour participer pleinement à la vie en société. Trois domaines sont au cœur de ce test : la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. Les enquêtes menées tous les trois ans depuis l'an 2000 sont basées sur un échantillon comptant entre 4000 et 10000 élèves.

Tableau 10 : Description des groupes selon leur système éducatif

Groupes	Pays	Caractéristiques				
		-	Moy. groupe	Moy. Générale	+	
1)	Espagne, Grèce, Italie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Turquie (Mexique)	Dépenses totales d'éducation (% PIB)	4,78	5,51		
		Taux brut de scolarisation général	84,89	94,57		
		Taux brut de scolarisation tertiaire	45,08	54,30		
		Performance moyenne au test du PISA	481,14	504,83		
		Taux d'emploi – secondaire	58,46	65,30		
	Allemagne, Autriche, France	Part du privé dans les dépenses d'éducatons tertiaire	8,57	24,10		
		Pourcentage de la pop. adulte (25-64) ayant atteint le niveau tertiaire universitaire	10,70	15,39		
	Portugal		0,974	0,59	Ratio des dépenses par élèves primaire-secondaire / tertiaire	
	2)	Etats-Unis, Canada, Corée		6,81	5,51	Dépenses totales d'éducation (% PIB)
				60,60	20,62	Part du privé dans les dépenses d'éducatons tertiaire
			22,07	15,39	Pourcentage de la pop. adulte (25-64) ayant atteint le niveau tertiaire universitaire	
Pourcentage d'élèves dans le secondaire professionnel			16,03	51,42		
Japon, Irlande			38,00	20,62	Part du privé dans les dépenses d'éducatons tertiaire	
		Dépenses totales d'éducation (% PIB)	4,60	5,51		
		Pourcentage d'élèves dans le secondaire professionnel	26,52	51,42		
3)	Suède, Finlande		6,78	5,32	Dépenses publiques d'éducation (% PIB)	
			2,36	1,19	Taux de réussite doctorale	
			109,37	94,57	Taux brut de scolarisation général	
	Danemark, Pays-Bas, Belgique, Australie, Royaume-Uni		138,64	113,64	Taux brut de scolarisation secondaire	
			5,87	5,32	Dépenses publiques d'éducation (% PIB)	
			107,39	94,57	Taux brut de scolarisation général	
			142,62	113,64	Taux brut de scolarisation secondaire	

Le deuxième groupe, composé de l'Allemagne, l'Autriche et la France, correspond assez bien à ce que l'on pourrait qualifier de système éducatif intermédiaire en terme de résultats. Si les performances sont moyennes, l'orientation des dépenses par élève vers le tertiaire l'est aussi (elle est moins prononcée que dans les deux autres grands ensembles, mais néanmoins plus prononcée que dans le premier groupe). L'origine des dépenses est essentiellement publique. Le Portugal s'isole dans cet ensemble du fait d'une valeur extrême du ratio des dépenses par élèves, soulignant une forte orientation secondaire vis-à-vis du tertiaire.

Le deuxième ensemble de pays est caractéristique des systèmes éducatifs "performants" orientés vers le tertiaire et à financement privé. Si le pourcentage de la population ayant atteint le niveau tertiaire est important, leur accès à l'emploi est en revanche plus limité, tout comme la filière professionnelle du secondaire. La Corée, le Canada et les Etats-Unis forment un groupe très représentatif de cet ensemble (groupe 3). Ils se distinguent dans cet ensemble du Japon et de l'Irlande (groupe 4) par un poids économique des dépenses d'éducation beaucoup plus important.

Enfin, un troisième ensemble de pays, assez hétérogène, rassemble les systèmes éducatifs "performants" (avec de forts taux de scolarisations généraux et secondaire) à financement plutôt public. Dans cet ensemble, la Suède et la Finlande forment un groupe assez homogène (groupe 5) du fait d'un fort taux de réussite au niveau doctoral. Le dernier groupe (groupe 6) est très hétérogène et rassemble des pays proches par leurs fort taux de scolarisation, en particulier secondaire (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Australie, Royaume-Uni). Le Royaume-Uni et l'Australie se distinguent néanmoins par un poids des dépenses publiques d'éducation beaucoup moins important<sup>25</sup>.

Il apparaît finalement intéressant de constater avec cette classification le rapprochement, en terme de systèmes éducatifs, entre les PECO et le modèle des pays méditerranéens européens. Ils semblent en effet se rapprocher du fait d'un système éducatif moins "performant". Ce rapprochement est d'ailleurs confirmé dans le cas particulier de la Pologne par Mykhnenko [2005].

### 3 Analyse agrégée des cinq secteurs institutionnels

Afin d'appréhender les diverses formes de capitalismes mises en évidence par Amable [2003] et reposant sur des complémentarités institutionnelles, une analyse agrégée de l'ensemble des secteurs institutionnels est nécessaire (la totalité des variables actives utilisées précédemment est donc ici rassemblée). Reprenant en cela la méthodologie de Amable, une analyse "step by step" est opérée dans un premier temps (dont on se contente de synthétiser les résultats dans le tableau 11) afin de souligner les complémentarités institutionnelles à l'intérieur de chaque groupe et faciliter ainsi, dans un second temps, l'interprétation des résultats de l'analyse finale (les cinq secteurs ensembles). Une attention toute particulière est accordée aux conséquences de l'introduction des PECO sur la classification et à leur position dans cette dernière.

Avant de procéder à l'analyse agrégée finale, les variables de chaque secteur institutionnel sont intégrées progressivement par étapes successives. La première étape consiste à rassembler les variables relatives à la réglementation sur le marché des produits et celles relatives au marché du travail. La relation entre réglementation de la concurrence et législation de la protection de l'emploi est alors mise en évidence. Elle est d'ailleurs au cœur

---

<sup>25</sup> On remarquera que la position de ces deux pays peut sembler curieuse. On aurait pu penser les retrouver dans le groupe 4. En réalité elle s'explique essentiellement par leur fort taux de scolarisation. D'autant plus que si l'Australie connaît un financement tertiaire pour moitié d'origine privée, celui du Royaume-Uni est lui majoritairement public.

de la plupart des analyses sur la diversité des formes de capitalismes. La seconde étape consiste à rajouter les variables relatives aux systèmes financiers. Les étapes suivantes reposent ainsi sur l'ajout successif des variables de protection sociale puis d'éducation. Au final, on obtient une représentation globale de l'architecture institutionnelle de notre échantillon de pays. A chaque étape, une analyse en composantes principales suivie d'une analyse en classification de groupe sont effectuées. Seuls les résultats des analyses en classification sont donnés ici dans le tableau 11. Ce tableau synthétique permet d'appréhender les différentes étapes de l'analyse agrégée.

Les pays sont regroupés selon la typologie définie par Bruno Amable sur la base des complémentarités institutionnelles. Cinq formes de capitalismes sont donc représentées. A ces cinq formes une sixième est rajoutée, le capitalisme d'Europe Centrale et de l'Est. Il ne s'agit cependant de préjuger de l'existence d'une forme de capitalisme cohérente commune à ces trois pays post-communistes mais de prendre en compte le fait que l'analyse statistique les rassemble au sein d'un groupe unique lorsqu'il s'agit de les positionner vis-à-vis de cette typologie. Se rapprochent-ils d'un modèle déjà existant ou bien se différencient-ils de l'ensemble de ces modèles ? Forment-ils un groupe homogène, et quelles sont les caractéristiques institutionnelles dominantes de ces pays ? A chaque étape, les pays se voient affecter un chiffre reflétant leur groupe d'appartenance (issu de la classification). Par exemple, la classification menée sur les deux premiers secteurs institutionnels affecte l'Autriche, la Belgique et la France dans le groupe 1 et, le Royaume-Uni, l'Australie et les Etats-Unis dans le groupe 6. Pour chaque étape, la convention reste la même. On peut ainsi suivre les rapprochements entre pays au fil des étapes et observer la construction des complémentarités institutionnelles.

La projection des pays sur le premier plan factoriel de l'analyse agrégée finale permet d'identifier six groupes différents dont cinq correspondent aux différents modèles de capitalisme définis par Bruno Amable (figures 6)<sup>26</sup>. Le sixième correspondant aux nouveaux pays d'Europe Centrale et de l'Est. L'interprétation du premier plan factoriel permet d'avancer quelques pistes pour expliquer les différences principales entre chaque groupe. De manière simplifiée, on peut dire que le premier axe oppose les économies à concurrence et marché du travail fortement réglementé aux économies à système financier décentralisé et système éducatif développé. Le deuxième axe traduit quant à lui le degré d'extension du système de protection sociale et d'encadrement du marché du travail (intervention publique et syndicalisation). Il oppose les économies à forte protection sociale aux économies ayant un système éducatif largement privé.

A l'image des résultats de Bruno Amable, un groupe émerge très clairement de l'analyse et apparaît particulièrement homogène : le groupe des économies anglo-saxonnes, caractéristiques du modèle des économies libérales de marché. Les analyses menées en première partie sur chaque secteur institutionnel avaient d'ailleurs déjà montré que ces pays se rapprochaient souvent les uns des autres. Ici, l'analyse agrégée met en évidence dès la première étape, et ce jusqu'à la dernière, que ces pays appartiennent à chaque fois à un même groupe<sup>27</sup>. Autrement dit, cette forme de capitalisme apparaît empiriquement extrêmement cohérente.

---

<sup>26</sup> Le tableau 11 nous donne déjà un aperçu de ce constat par le biais des pays se rapprochant les uns des autres à chaque étape (formant ainsi un groupe relativement homogène). Certains résultats obtenus dans notre classification sont identiques à ceux de Bruno Amable et ne sont donc pas longuement développés ici. Seules les instabilités et les différences font l'objet d'une attention plus précise.

<sup>27</sup> Irlande mise à part qui s'en différencie du point de vue de la réglementation de la concurrence sur le marché des produits. A noter que l'Irlande appartient clairement à ce groupe alors que dans l'analyse d'Amable elle appartient au modèle européen continental.

Tableau 11 : Typologie et classement des pays par analyse agrégée

Pays	Les formes de capitalismes	Marché des produits	Marché des produits + marché du travail	Marché des produits + marché du travail + systèmes financiers	Marché des produits + marché du travail + systèmes financiers + protection sociale	Marché des produits + marché du travail + systèmes financiers + protection sociale + éducation
Autriche	Capitalisme Européen continental	3	1	4	3	1
Belgique	Capitalisme Européen continental	1	1	1	1	4/1
France	Capitalisme Européen continental	1	1	1	1	1
Allemagne	Capitalisme Européen continental	1	1	1	1	1
Pays-Bas	Capitalisme Européen continental	5	1	1	2	4/1
Espagne	Capitalisme Méditerranéen	1	1	1	3	5
Grèce	Capitalisme Méditerranéen	1	3	4	3	5
Italie	Capitalisme Méditerranéen	3	3	4	3	5
Portugal	Capitalisme Méditerranéen	1	3	4	3	5
Turquie	Capitalisme Méditerranéen	4	3	4	3	5
Mexique		6	6	5	4	5
Danemark	Capitalisme Social Démocratique	5	5	2	2	4
Finlande	Capitalisme Social Démocratique	5	5	2	2	4
Suède	Capitalisme Social Démocratique	5	5	2	2	4
Irlande	Capitalisme de Marché	5	6	6	6	4
Royaume-Uni	Capitalisme de Marché	6	6	6	6	4
Australie	Capitalisme de Marché	6	6	6	6	4
Etats-Unis	Capitalisme de Marché	6	6	6	6	4
Canada	Capitalisme de Marché	6	6	6	6	4
Japon	Capitalisme Asiatique	2	2	3	5	3
Corée du Sud	Capitalisme Asiatique	2	2	3	5	3
République Tchèque	Capitalisme d'Europe Centrale et de l'Est	7	4	5	4	6
Pologne	Capitalisme d'Europe Centrale et de l'Est	7	4	5	4	6
Hongrie	Capitalisme d'Europe Centrale et de l'Est	5	6	4	4	6

Figure 6 : Projection des six groupes sur le premier plan factoriel – Analyse agrégée finale

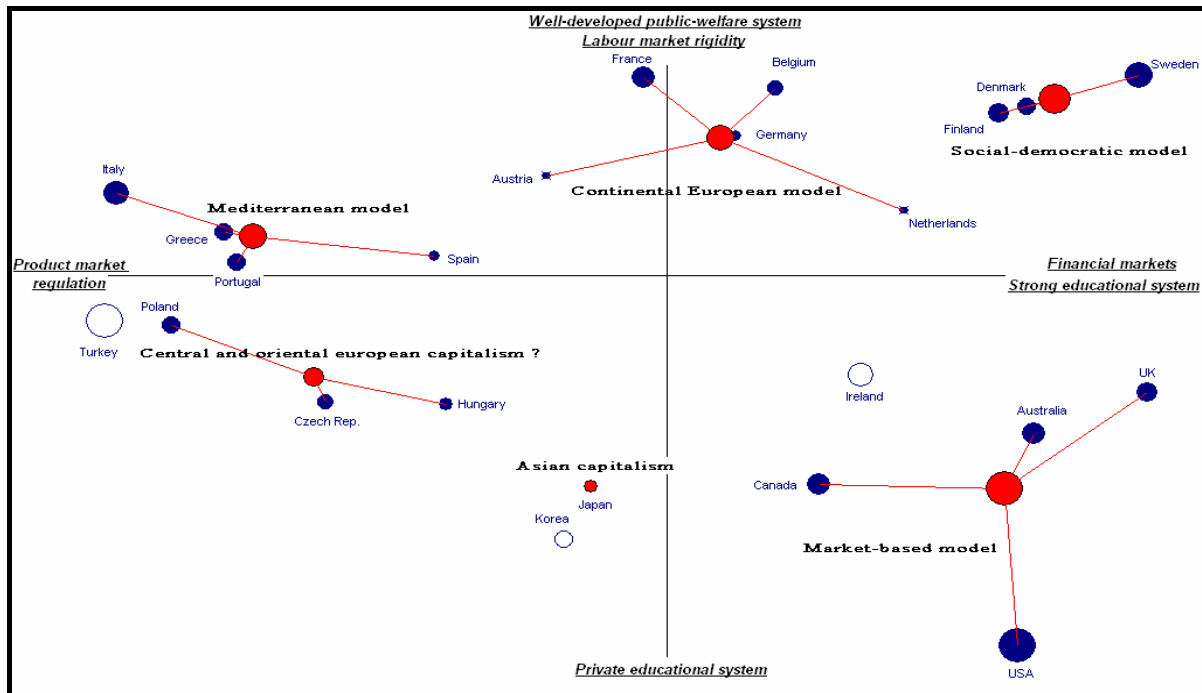
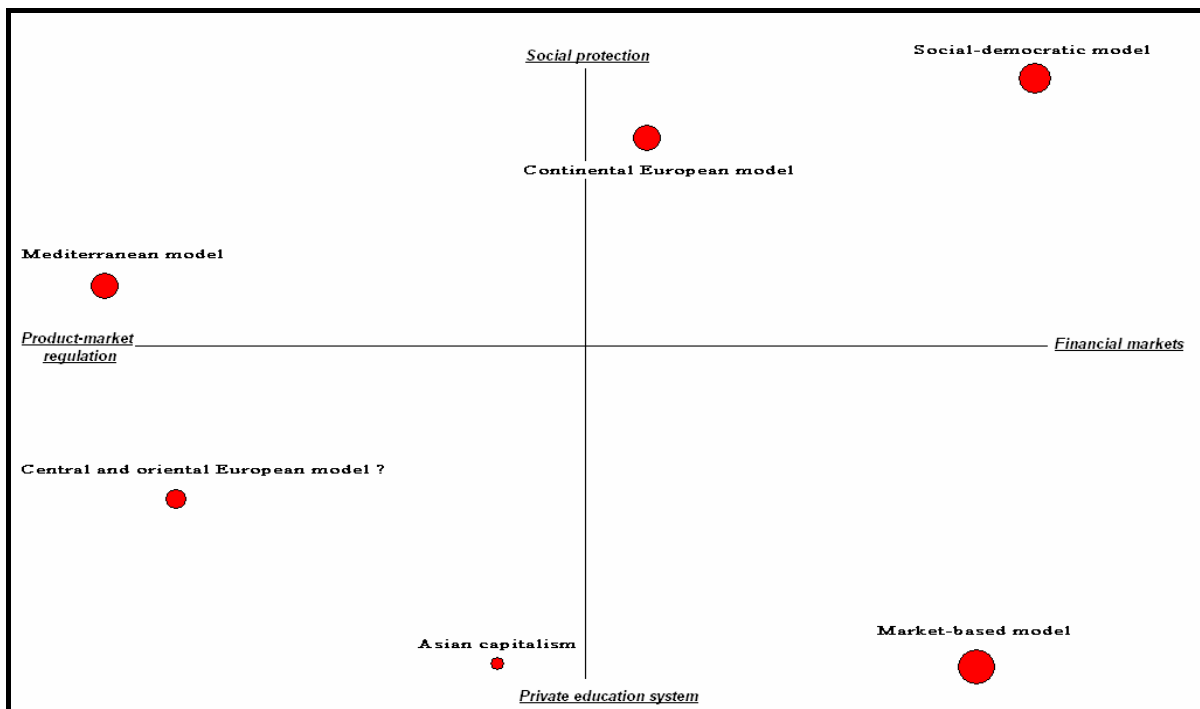


Figure 7 : La variété des formes de capitalisme



On retrouve les principales complémentarités institutionnelles relevées par Bruno Amable pour ce groupe : un marché des produits dérèglementé associé à un marché du travail très flexible ainsi qu'à un système financier organisé par le marché. Le système de protection sociale est peu développé (bien qu'assez différent selon les pays) et le système éducatif essentiellement privé, notamment dans le tertiaire.

Sur le premier axe, deux groupes s'opposent à ce modèle. Le groupe des pays méditerranéens se caractérise par de forts obstacles à l'activité entrepreneuriale (charges administratives

notamment) associés à une législation de protection de l'emploi rigide (surtout pour le travail temporaire et les licenciements) et à un système éducatif orienté vers le secondaire et peu "performant". Ce groupe correspond donc au modèle méditerranéen tel que défini par Amable, avec la Turquie en plus. La Turquie insérée en individu supplémentaire à partir de la deuxième étape s'intègre parfaitement à ce groupe (il n'y a qu'en terme de réglementation du marché des produits qu'elle apparaît isolée). Dans l'ensemble le groupe apparaît assez homogène excepté en ce qui concerne la réglementation du marché des produits (où la Grèce, le Portugal et l'Espagne semblent plus proche du modèle européen continental) et le cas spécifique de l'Espagne. Sur les trois premières étapes, l'Espagne semble en effet plus proche du modèle européen continental. Cela s'explique essentiellement par une intervention publique sur le marché du travail plus importante en Espagne que dans les autres pays membres du groupe.

Le deuxième groupe en opposition au modèle libéral sur le premier axe est le groupe des pays d'Europe Centrale et de l'Est. Ses principales complémentarités institutionnelles se manifestent par un degré élevé de réglementation du marché des produits, à travers une forte intervention publique et un cadre protecteur vis-à-vis de la concurrence extérieure, auquel s'associent un faible développement des marchés financiers et du système éducatif. Si la République Tchèque et la Pologne sont très proches l'une de l'autre, la Hongrie apparaît plus instable. Elle semble notamment avoir un marché des produits plus déréglementés. Il en va de même en ce qui concerne le marché du travail. De fait, la combinaison du premier et du second secteur la rapproche du modèle libéral. La complémentarité de ces deux premiers secteurs avec le système financier fait tendre la Hongrie vers le modèle méditerranéen. L'instabilité de ce pays dans ce groupe est tout à fait significative de la diversité des trajectoires de développement ou de transition post-communiste empruntées par ces pays. Aussi, si ces trois pays forment un groupe homogène dans l'analyse finale, il est cependant risqué de conclure sur l'existence d'une forme spécifique de capitalisme "d'Europe Centrale et de l'Est" ou "post-communiste" ou encore de "transition" reposant sur des complémentarités institutionnelles communes à l'ensemble de ces pays (le cas de la Hongrie en témoigne). Certes le groupe des trois pays d'Europe Centrale et de l'Est étudiés apparaît homogène tant par leurs différences vis-à-vis des pays des autres modèles que par leurs ressemblances ou complémentarités internes, mais il importe de souligner que l'ensemble des PECO est en fait beaucoup plus hétérogènes : ces trois pays correspondent à des pays semi-centraux (*semi-core* dans la typologie de Greskovits, 2005) car relativement proches des pays de l'UE. Or certains pays comme la Roumanie et la Bulgarie en sont bien plus éloignés (ce qu'il appelle des semi-périphériques).

Le long du second axe, une opposition claire apparaît entre le modèle libéral de marché et le modèle social-démocrate des pays scandinaves. Ces pays se caractérisent par un système public de protection sociale développé (avec des dépenses de famille et de chômage importantes) associé à une intervention publique et une présence syndicale forte sur le marché du travail, ainsi qu'un système éducatif public "développé". Le modèle social-démocrate apparaît très stable et cohérent puisqu'il reste homogène de la première à la dernière étape. Toujours par rapport à ce second axe, une deuxième opposition mérite d'être relevée, entre le modèle social-démocrate et le modèle asiatique. On retrouve le même constat qu'opérer par Amable. Le modèle asiatique (Japon, Corée) est lui aussi très homogène et cohérent. Il repose principalement sur un financement bancaire, un marché des produits légèrement plus réglementé que dans le modèle libéral (au niveau des charges administratives notamment) accompagné d'un système éducatif tertiaire privé et d'un système de protection sociale peu développé.



Enfin, les économies du modèle européen continental apparaissent en position intermédiaire sur le premier plan factoriel: entre le modèle libéral et le modèle méditerranéen sur le premier axe, c'est-à-dire en termes de réglementation de la concurrence, et entre le modèle social-démocrate et le modèle méditerranéen sur le second axe, autrement dit, en termes de protection sociale. Le modèle européen se caractérise par une réglementation de la concurrence axée sur de fortes charges administratives pesant sur l'activité d'entreprise, une législation de l'emploi assez stricte et une forte intervention publique sur le marché du travail (politique de l'emploi), un système d'intermédiation bancaire et un système public de protection sociale assez développé notamment dans le domaine de la santé. Le système éducatif est quant à lui largement public. L'Allemagne, la France et la Belgique semblent constituer le cœur de ce modèle puisqu'ils appartiennent du début à la fin des étapes au même groupe. L'Autriche en revanche est relativement instable et tend vers le modèle méditerranéen, tout comme les Pays-Bas qui tendent à se rapprocher du modèle social-démocrate.

Par ailleurs, notons que l'analyse finale intégrant l'éducation fait apparaître quelques perturbations. En effet, selon le nombre d'axes retenus dans la classification, la Belgique et les Pays-Bas appartiennent soit au modèle européen continental soit au modèle social-démocrate. En réalité, ce sont des variables relatives à la composition scolaire du système éducatif, plus précisément les taux de scolarisation secondaire et généraux, qui sont très élevés pour ces deux pays au regard de la moyenne. De fait, pour ces variables, ils se rapprochent plus des pays scandinaves que des autres pays du groupe européen continental. Si la place de la Belgique reste néanmoins largement plus proche du groupe européen continental, l'instabilité de celle des Pays-Bas s'en retrouve elle renforcée. Ce résultat est alors particulièrement intéressant. Alors que Bruno Amable constate aussi cette instabilité des Pays-Bas en l'intégrant dans un groupe "européen continental B", il observe en revanche que ce dernier tend vers le modèle libéral. Or dans notre cas, les Pays-Bas tendent à l'inverse vers le modèle social-démocrate.

Finalement, l'analyse agrégée confirme l'existence des cinq formes de capitalisme identifiées par Amable au sein des pays de l'OCDE. Les caractéristiques institutionnelles et les complémentarités qu'elles impliquent se retrouvent aussi dans les différents groupes de pays (synthétisés dans le tableau 12). La stabilité de ces résultats semble ainsi confirmée (à l'exception notable de l'Irlande et des Pays-Bas). On remarque que l'introduction de nos quatre pays ne modifie en rien les résultats de Bruno Amable. La Turquie s'intègre parfaitement au modèle méditerranéen et les pays d'Europe centrale et de l'Est forment un groupe qui se différencie des cinq modèles déjà existants. Forment-ils pour autant un modèle spécifique de capitalisme "post-communiste" ? Il semble risqué de l'affirmer. L'homogénéité de ce groupe est aussi le produit de sa distance vis-à-vis des autres modèles. Ces pays sont en transition et il est donc difficile d'identifier chez eux un modèle précis et stable. Tendent-ils toutefois vers un modèle particulier ? Là encore il est difficile de répondre, même si en l'état actuel ils sont très proches du modèle méditerranéen.

## **4. Conclusions et prolongements**

Nous retiendrons deux éléments principaux de notre analyse statistique. La typologie des cinq capitalismes résiste finalement assez bien à l'introduction de nouveaux pays, ce qui semble indiquer une certaine stabilité de la classification proposée. Il faut cependant noter quelques configurations plus incertaines du côté des modèles européens continentaux et méditerranéens. En ce qui concerne les pays introduits dans les analyses, la Turquie se

rapproche du modèle méditerranéen par certains aspects alors que la configuration des trois PECO les isole de l'ensemble des autres modèles. Ceci appelle trois séries de commentaires.

Tableau 12 : Caractéristiques institutionnelles des différentes formes de capitalisme

Les formes de capitalismes	Marché des produits	Marché du travail	Systèmes financiers	Protection sociale	Education
<b>Modèle européen continental</b>	Réglementation des activités entrepreneuriales	Politique de l'emploi très active	Intermédiation bancaire	Système public de protection sociale relativement développé, notamment dans le domaine de la santé	Système éducatif public légèrement orienté vers le secondaire et aux "performances" moyennes
<b>Modèle méditerranéen</b>	Concurrence extrêmement réglementée notamment au niveau de l'activité entrepreneuriale	Marché du travail protégé par une législation très stricte	Marchés financiers peu développée	Protection sociale limitée	Système éducatif orienté vers le secondaire et peu "performant"
<b>Modèle social-démocrate</b>	Marché des produits assez déréglementés avec notamment de faibles charges administratives pour les entreprises	Intervention publique et présence syndicale forte	Intermédiation bancaire	Système public de protection sociale très développé	Système éducatif public très "performant"
<b>Modèle libéral de marché</b>	Concurrence libre et non réglementée	Marché du travail extrêmement flexible	Système financier de marché	Protection sociale très peu développée	Système éducatif tertiaire privé
<b>Modèle asiatique</b>	Existence de charges administratives limitant l'activité entrepreneuriale	Réglementation existante mais libertés syndicales limitées	Economie d'endettement	Protection sociale peu développée	Système éducatif tertiaire privé
<b>Modèle d'Europe centrale et de l'est ?</b>	Intervention publique forte et protection vis-à-vis de la concurrence extérieure	Marché du travail assez flexible	Système financier atypique et marchés financiers très peu développés	Protection sociale faible	Système éducatif peu "développé"

Trois "modèles" apparaissent comme très stables dans la classification : le capitalisme de marché, le capitalisme social démocrate et le capitalisme "asiatique"<sup>28</sup>, même si ce dernier est celui pour lequel certaines informations sont manquantes (relation salariale). Ces configurations se détachent assez clairement dans la mesure où les complémentarités institutionnelles s'expriment au travers de situations polaires au sein de chaque domaine institutionnel. On retrouve ici les distinctions habituelles entre le modèle libéral d'un côté et le modèle scandinave de l'autre ainsi que qu'un modèle asiatique se rapprochant plutôt du modèle libéral en matière de protection sociale et de système de formation, mais original pour

<sup>28</sup> Le terme de capitalisme "mésocorporatiste" pourrait être substitué à celui de capitalisme asiatique pour tenir compte d'une diversité des formes du capitalisme en Asie : outre celui des pays d'Asie du sud est, la théorisation du capitalisme chinois reste à faire.

l'ensemble des trois autres domaines (une relation salariale spécifique, un marché des produits plus réglementé et un système financier basé sur le système bancaire).

Le rattachement de certains pays aux modèles continental européen et sa variante méditerranéenne peut s'avérer plus délicat. Il y a finalement assez peu de différences au niveau de la réglementation sur le marché des produits entre ces deux modèles (même si certains pays présentent des particularités dans ce domaine), ce que l'on peut sans doute interpréter comme une des conséquences de l'intégration européenne. La prise en compte du marché du travail introduit une première complémentarité permettant de distinguer ces deux modèles puisque la réglementation est un peu plus forte dans le modèle méditerranéen. C'est cependant essentiellement par la faiblesse du développement des marchés financiers des pays méditerranéens que la distinction entre les deux modèles s'affirme (excepté dans le cas de l'Espagne), l'homogénéité du modèle se faisant par le quatrième domaine puisque la faiblesse de la protection sociale ramène l'Espagne "définitivement" dans ce groupe. La logique des complémentarités institutionnelles en Europe continentale peut ainsi se lire du nord vers le sud. La flexibilité du marché du travail et la faible réglementation sur le marché des produits sont associées à une forte protection sociale dans les pays scandinaves. Une protection sociale moins forte dans le modèle continental est "compensée" par une réglementation plus forte du marché des produits et une politique de l'emploi très active. Enfin, une faible protection sociale et des marchés financiers peu développés s'accompagnent d'une forte réglementation des marchés des produits et surtout du travail pour les pays méditerranéens. D'un point de vue européen, on pourrait donc lire ces trois modèles à partir de l'articulation entre niveau de protection sociale et régulation des marchés. Il ne faut cependant pas oublier que le modèle social-démocrate se caractérise aussi par un système de formation différent et le modèle méditerranéen par une relative faiblesse des marchés financiers. Ces particularités expliquent l'aspect partiel de la correspondance entre les configurations institutionnelles de certains pays et les idéal-types définis.

Enfin, que pouvons-nous dire des nouveaux entrants ? Il apparaît assez clairement dans nos analyses que la constitution de ce groupe relève plus d'une logique de différence par rapport au reste des pays de l'OCDE que de celle de l'homogénéité des complémentarités institutionnelles. Ce qui fonde en effet le regroupement de ces trois pays, c'est certainement la double faiblesse identifiée quant aux marchés financiers et au système de formation associé à une faible protection sociale. Ces pays diffèrent par contre assez largement sur la régulation des marchés du travail et surtout des produits. A la fin des années 90, la Hongrie présente une forte libéralisation du marché des produits comparativement à la Pologne ou la République Tchèque qui protègent leur marché intérieur et connaissent une forte intervention de l'Etat au travers des entreprises publiques. De la même façon, la marche vers le modèle libéral est plus affirmée pour la Hongrie en matière de marché du travail même si les deux autres PECO sont caractérisés par une flexibilité relative de ce travail. Ces pays se rapprochent ainsi du modèle libéral de marché en matière de gestion de la relation salariale (flexibilité et protection sociale faible) mais la faiblesse de la formation et des systèmes financiers les en éloignent considérablement. La cohérence peut alors être trouvée du côté de la Pologne et de la République Tchèque dans le fort encadrement du marché des produits (intervention de l'Etat et protection externe).

Il est alors difficile de se prononcer sur la stabilité des complémentarités affichées par ces pays. Notre étude se limite en effet à la description d'une structure correspondant pour l'essentiel à la situation de la fin des années quatre-vingt dix : nous ne menons pas ici une analyse du changement institutionnel. Nous pouvons cependant évoquer l'évolution sur le marché des produits qui touche plus directement ces pays. Les indicateurs établis par Nicoletti *et alii* [2000] sont maintenant disponibles pour l'année 2003 [Conway *et alii*, 2005]. Sans

développer une analyse statistique spécifique, nous avons simplement projeté les différents pays sur la structure du marché des produits pour l'année 1998 (annexe 8). Cette méthode permet d'avoir une idée de l'évolution de la position relative des différents pays suite aux réformes engagées au cours de la période. On note ainsi de façon très nette une évolution générale vers la déréglementation des marchés des produits des différents pays. Si ce type d'évolution affecte les pays européens (en particulier ceux dont les complémentarités s'articulent autour de cette réglementation), les PECO vont présenter une situation originale puisque en dehors des domaines financiers et de l'éducation, ils vont très nettement se rapprocher du modèle de capitalisme de marché. La limitation de l'intervention de l'Etat et l'affaiblissement des protections extérieures devraient alors favoriser un mode de croissance (dans les termes de Boyer et Freyssenet, 2000) basé sur la demande externe : une insertion dans le commerce international basé sur la faiblesse du coût du travail semble cohérente avec les complémentarités qui pourraient se dessiner autour du main d'œuvre peu qualifiée, peu protégée et une faible protection sociale.

Enfin, la position du Mexique<sup>29</sup> qui s'agrège aux pays du capitalisme méditerranéen, puis à aux pays d'Europe centrale et orientale tout en restant attiré par le capitalisme libéral de marché, si on considère le marché des produits et le marché du travail soulève deux pistes de réflexion.

- Premièrement, on peut imaginer que le positionnement des PECO que rejoint le Mexique corresponde moins à une cohérence systémique d'une forme originale de capitalisme émergente et plutôt à une trajectoire dans la transition de ces économies. La proximité avec le capitalisme méditerranéen où l'on retrouve les pays les moins industrialisés de l'Europe des 15 (Portugal, Grèce) renforce cette interrogation. On ajoutera que les indicateurs utilisés sont globalement conçus pour des économies industrialisées et l'intégration de pays connaissant des modes de croissance différents peut soulever des problèmes méthodologiques.
- Deuxièmement, la proximité du Mexique avec le Canada et les Etats-Unis en ce qui concerne les deux premiers domaines institutionnels souligne que l'intégration économique en Amérique du Nord (ALENA) n'est pas confrontée à des problèmes de diversité des modèles socio-économiques de développement, mais essentiellement à des écarts de développement. Si elle bénéficie d'une plus grande homogénéité de l'environnement institutionnel comparativement à l'UE, il n'est pas dit que cela constitue un avantage à terme.

## **Bibliographie**

Albert M., 1991, *Capitalisme contre capitalisme*, Editions du Seuil, Paris.

Amable, B., 2003, *The Diversity of Modern Capitalism*, Oxford University Press, Oxford.  
Version française: *Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*, Editions du Seuil, Paris, 2005.

Amable, B., et Lung, Y., 2003, "The European Socio-Economic Models in a Knowledge-based society: The objectives of the ESEM project", 12<sup>th</sup> GERPISA International Colloquium, Paris, 11-13 June, (CD-ROM proceedings).

---

<sup>29</sup> Voir annexe 9.

- Amable, B. et Petit, P., 2002, "La diversité des systèmes sociaux d'innovation et de production dans les années 1990", in Touffut, J.-P. (dir.) *Institutions et innovation*, Albin Michel, Paris.
- Amable, B., Barré, R. et Boyer, R., 1997, *Les systèmes d'innovations à l'ère de la globalisation*, Economica, Paris.
- Boyer R., Freyssenet M., 2000, *Les modèles productifs*, La Découverte, Paris.
- Conway P., Janod V., Nicoletti G., 2005, "Product market regulation in OECD countries: 1998 to 2003", *OECD Economics department working paper*, n°419.
- Escofier, B. et Pagès, J., 1998, *Analyses factorielles simples et multiples. Objectifs, méthodes et interprétations*, 3<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris.
- Greskovits B., 2005, "Leading Sectors and the Varieties of Capitalism in Eastern Europe", Paper presented at the ESEMK Workshop on *Forms of Capitalism in Central and Eastern European Countries in Transition*, 4<sup>th</sup> March 2005, EHESS, Paris.
- Hall, P. et Soskice, D., eds., 2001, *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press, Oxford.
- Kucera, D. et Sarna, R., 2004, *Measuring trade union rights: A country-level indicator constructed from coding violations recorded in textual sources policy*, Policy Integration Department, Statistical Development and Analysis Unit, International Labour Office, Geneva.
- Magnin, E., 1999, "La contribution des économies post-socialistes à la diversité du capitalisme", in B. Chavance, E. Magnin, R. Motamed-Nejad, J. Sapir (dir.), *Capitalisme et socialisme en perspective. Evolution et transformation des systèmes économiques*, La Découverte, Paris, pp.349-72
- Mykhnenko, V., 2005, "What type of capitalism in Post-Communist Europe? Poland and Ukraine compared", Paper presented at the ESEMK Workshop on *Forms of Capitalism in Central and Eastern European Countries in Transition*, 4<sup>th</sup> March 2005, EHESS, Paris.
- Nicoletti, G., Scarpetta, S. et Boylaud, O., 2000, "Summary indicators of product market regulation with an extension to employment protection legislation", *OECD Working Papers*, n°226.
- Schumacher, J., 2005, *Diversity of capitalism in East European Transition Countries – A survey*, ESEMK WPI Report, GERPISA, June 2005.
- Théret, B., 1999, "L'effectivité de la politique économique : de l'autopsie des systèmes sociaux à la typologie du social", *L'année de la régulation*, Vol.3, pp.127-67.

## Annexes

### Annexe 1 : Liste des variables et des pays

#### Liste des variables

##### PRODUCT MARKETS

Indicators	Description	Source
Size of public enterprise sector	Score 0-6 by increasing extent of regulation	Nicoletti, Scarpetta and Boylaud (2000), OECD, W-P n° 226
Scope of public enterprise sector		
Control of public ent. By legislative bodies		
Special voting rights		
Price controls		
Use of a command and control regulation		
Licenses and permits system		
Communication and simplification of rules and procedures		
Administrative burdens for corporations		
Administrative burdens for sole proprietor firms		
Sector specific adm. Burdens		
Legal barriers		
Antitrust exemptions		
Ownership barriers		
Tariffs		
Discriminatory provisions		
Regulatory barriers		

##### LABOUR MARKET

Indicators	Description	Source
Regular procedural inconveniences in case of no fault dismissal	Score 0-6 by increasing level of legislation	Nicoletti, Scarpetta and Boylaud (2000), OECD, W-P n° 226
Delay to start of notice		
Definition of an unfair dismissal		
Compensation in case of unfair dismissal : 20 years of tenure		
Severance pay for no fault dismissal (after 9 months)		
Severance pay for no fault dismissal (after 20 years)		
Reinstatement in case of unfair dismissal		
Notice for no fault dismissal (4 years)		
Trial period before conditions for unfair dismissal apply		
TWA : Types of work admitted		
TWA : Restrictions on number of renewals		
F-T contracts : Types of work admitted		
F-T contracts : maximum number of successive contracts		
TWA : Maximum cumulated duration		
F-T ; Maximum cumulated duration		

Union Density (3)	The proportion of workers who are members of a trade union (%)	OECD Labour force statistics – Indicators OECD CORPORATE DATA ENVIRONMENT <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Industrial Disputes	Working day lost per 1000 inhabitant	<i>ILO, World Labour Report 1997-1998: Industrial relations, democracy and social stability</i>
Trade union right index	An indicator of violations of freedom associations and collective bargaining rights. Score 0-10 by decreasing level of violations	Kucera (2004), <i>Measuring trade union rights: A country-level indicator constructed from coding violations recorded in textual sources policy</i> , W-P n°50, BIT, Geneva.
Public expenditures in total labour market programs (% GDP)		OECD Labour force statistics – Indicators OECD CORPORATE DATA ENVIRONMENT <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Labour market training (% GDP)		
Unemployment Compensation (% GDP)		
Subsidized employment (% GDP)		
Public employment services and administration (% GDP)		

### FINANCE

Indicators	Description	Source
Domestic credit provided by banking sector (% of GDP)	Domestic credit provided by the banking sector includes all credit to various sectors on a gross basis, with the exception of credit to the central government, which is net. The banking sector includes monetary authorities and deposit money banks, as well as other banking institutions where data are available (including institutions that do not accept transferable deposits but do incur such liabilities as time and savings deposits).	World Bank World development Indicators (WDI – CD ROM 2003)
Stock-market capitalization to GDP	Value of listed shares divided by GDP	Beck, Demirgüç-Kunt, Levine (1999), <i>New database on financial development and structure</i> , World Bank <a href="http://econ.worldbank.org/view.php?type=18&amp;id=3343">http://econ.worldbank.org/view.php?type=18&amp;id=3343</a>
Stock-market total value traded to GDP	Total shares traded on the stock-market exchange divided by GDP	
Public-bond-market capitalization to GDP	Total amount of outstanding domestic-debt securities issued by public domestic entities divided by GDP	
Concentration	Ratio of the three largest banks' assets to total banking-sector assets	
Banks' loans as percentage of year-end balance-sheet total		OECD Database – Bank profitability <i>Income statement and balance sheet</i> <a href="http://zerlina.sourceoecd.org/">http://zerlina.sourceoecd.org/</a>
Banks' securities as percentage of year-end balance-sheet total		
Banks' bond as percentage of year-end balance-sheet total		
Financial assets of institutional investors, total, as percentage of GDP		OECD Statistics on Institutional Investors <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Percentage of bonds in portfolio of institutional investors		
Percentage of loans in portfolio of institutional investors		

Percentage of share in portfolio of institutional investors  
Financial assets of insurance companies / financial assets of institutional investors

## SOCIAL PROTECTION

Indicators	Description	Source
Social public expenditures (% GDP)		OECD Social Protection Statistics <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">OECD (2004 - 2001), Social Expenditure database (SOCX), 1980-2001</a> <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Health public exp. (% GDP)		
Family public exp. (% GDP)		
Housing public exp. (% GDP)		
Unemployment public exp. (% GDP)		
Old-age public exp. (% GDP)		
Social public expenditures (% Public expenditures)		
Health public exp (% Public expenditures)		
Family public exp. (% Public expenditures)		
Housing public exp. (% Public expenditures)		
Unemployment public exp. (% Public expenditures)		
Old-age public exp. (% Public expenditures)		
Social public exp. / social exp.		
Social exp. / GDP		

## EDUCATION

Indicators	Description	Source
Total expenditure on education (% GDP)		OECD Education at a glance 2004 <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Share of private expenditure in total education expenditure - tertiary		
Public expenditure - all levels of education (% GDP)		
Expenditure ratio - Primary, secondary and post-secondary / tertiary		
Gross enrolment rate - all levels combined (except pre-primary)		UNESCO <a href="http://unesco.org">http://unesco.org</a>
Gross enrolment rate – secondary		World Bank WDI – CD ROM 2003
Gross enrolment rate – tertiary		
Mean performance of 15-year-olds on the PISA reading, mathematics and scientific literacy scale (mean score)	The Programme for International Student Assessment (PISA) is an internationally standardised assessment that was jointly developed by participating countries and administered to 15-year-olds in schools. Tests are typically administered to between 4,500 and 10,000 students in each country.	OECD Education at a glance 2004 <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Educational attainment of the adult population (25-64) - Upper secondary and post secondary (%)		
Educational attainment of the adult population (25-64) - Tertiary / Type A and advanced research program (%)		



Employment ratio by educational attainment - secondary level (%)	
Employment ratio by educational attainment - tertiary level (%)	
Percentage of students in public and private upper secondary institutions by programme orientation - vocational	
Share of science and technology students in tertiary education (as percentage of total enrolment in tertiary education)	United Nations Development Programme, <i>Human development Reports</i> <a href="http://www.undp.org">http://www.undp.org</a>
Tertiary graduation rates - Advanced research programmes (PhD level) As % of the population at the typical age of graduation	OECD Education at a glance 2004 <a href="http://www.oecd.org/topicstatsportal/">http://www.oecd.org/topicstatsportal/</a>
Tertiary graduation rates - Type B program	
Science and Engineering degrees as a percentage of total new degrees	OECD, Education database, May 2003

## Liste des pays étudiés

Countries	Amable 2003	Present study
<b>Non European countries</b>		
Australia	x	x
Canada	x	x
Japon	x	x
South Korea	x	x
USA	x	x
(Mexico)	(-)	(x)
<b>Non EU members' European countries</b>		
Norway	x	-
Switzerland	x	-
Turkey ( <i>candidate</i> )	-	x
<b>EU countries</b>		
Austria	x	x
Belgium	x	x
Denmark	x	x
Finland	x	x
France	x	x
Germany	x	x
Greece	x	x
Ireland	x	x
Italy	x	x
Netherlands	x	x
Portugal	x	x
Spain	x	x
Sweden	x	x
United Kingdom	x	x
Czech Republic	-	x
Hungary	-	x
Poland	-	x

## Annexe 2 : Marché des produits

Figure A2.1 : Cercle des corrélations – 1er plan factoriel

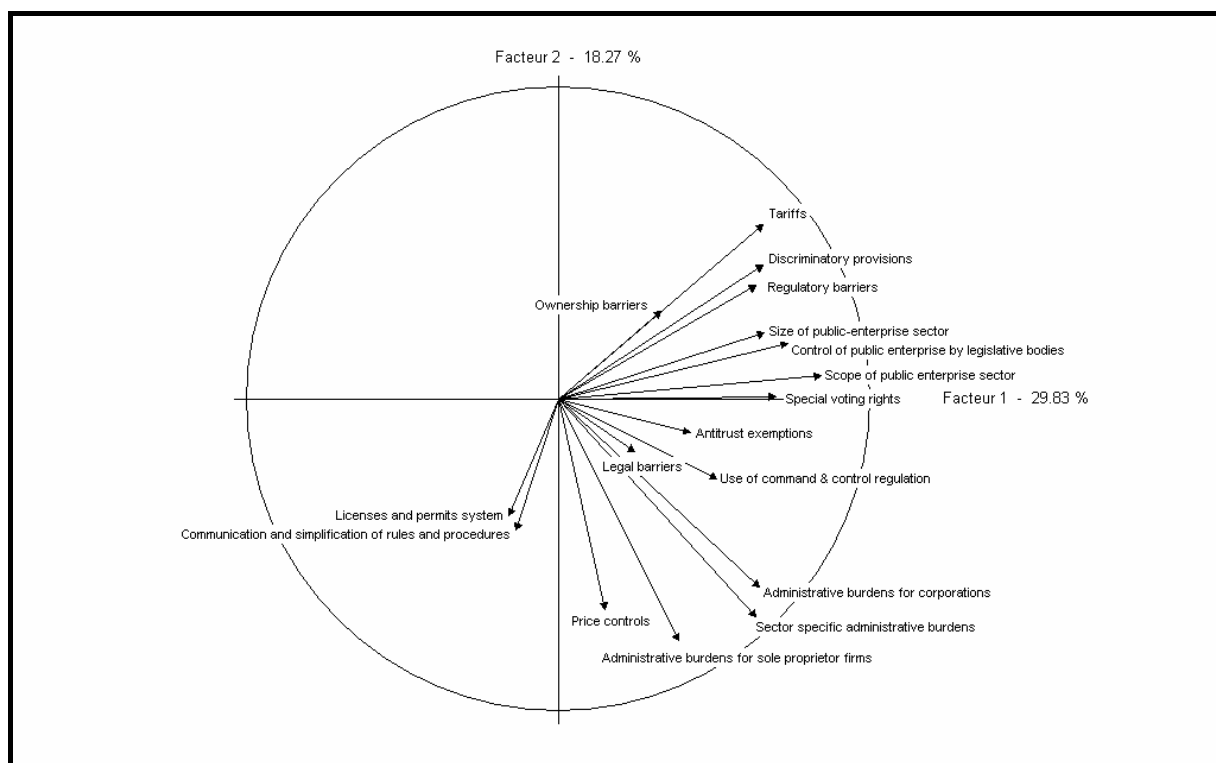


Figure A2.2 : Cercle des corrélations – 2ème plan factoriel

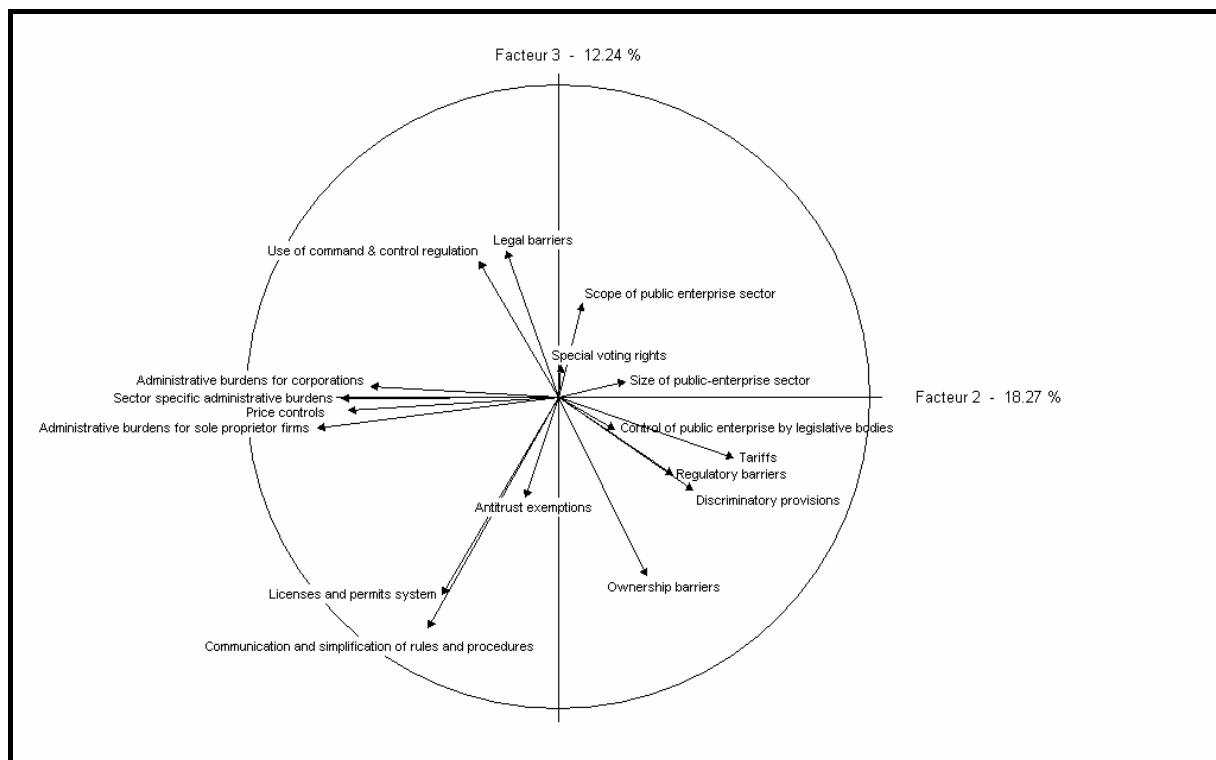


Figure A2.3 : Projection des individus – 1er plan factoriel

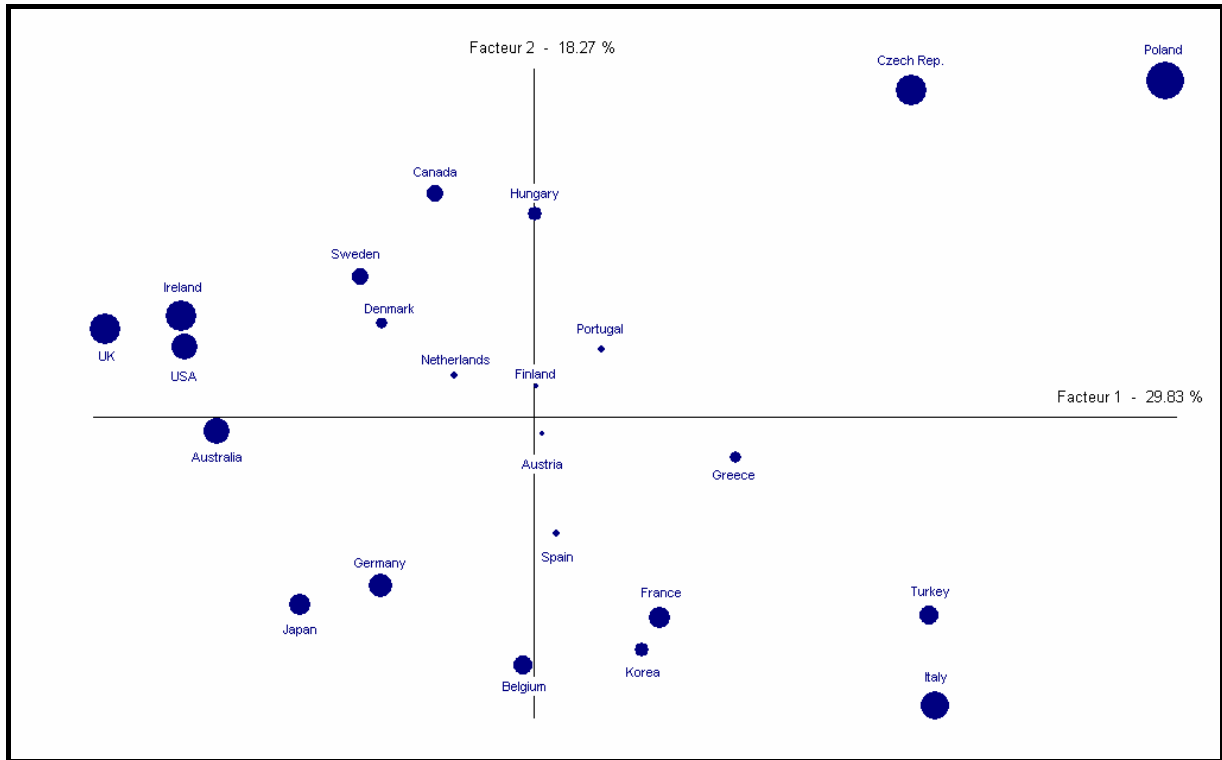


Figure A2.4 : Projection des individus – 2ème plan factoriel

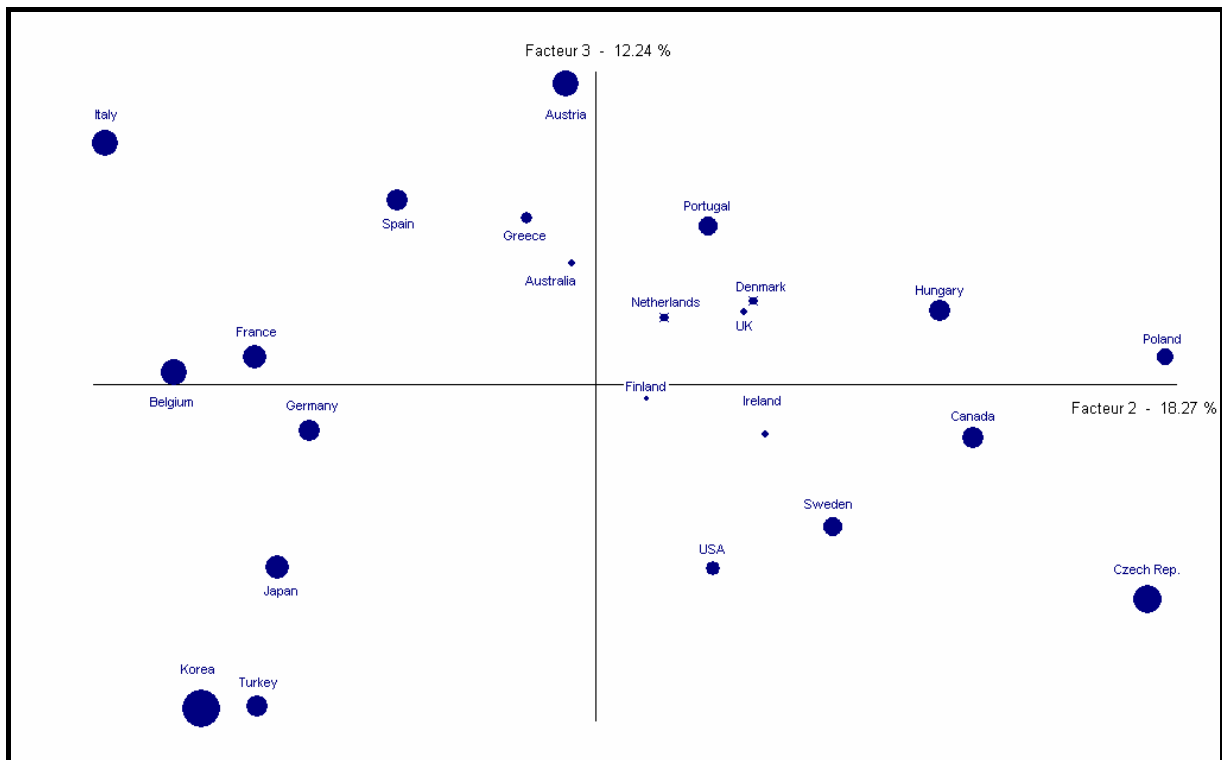
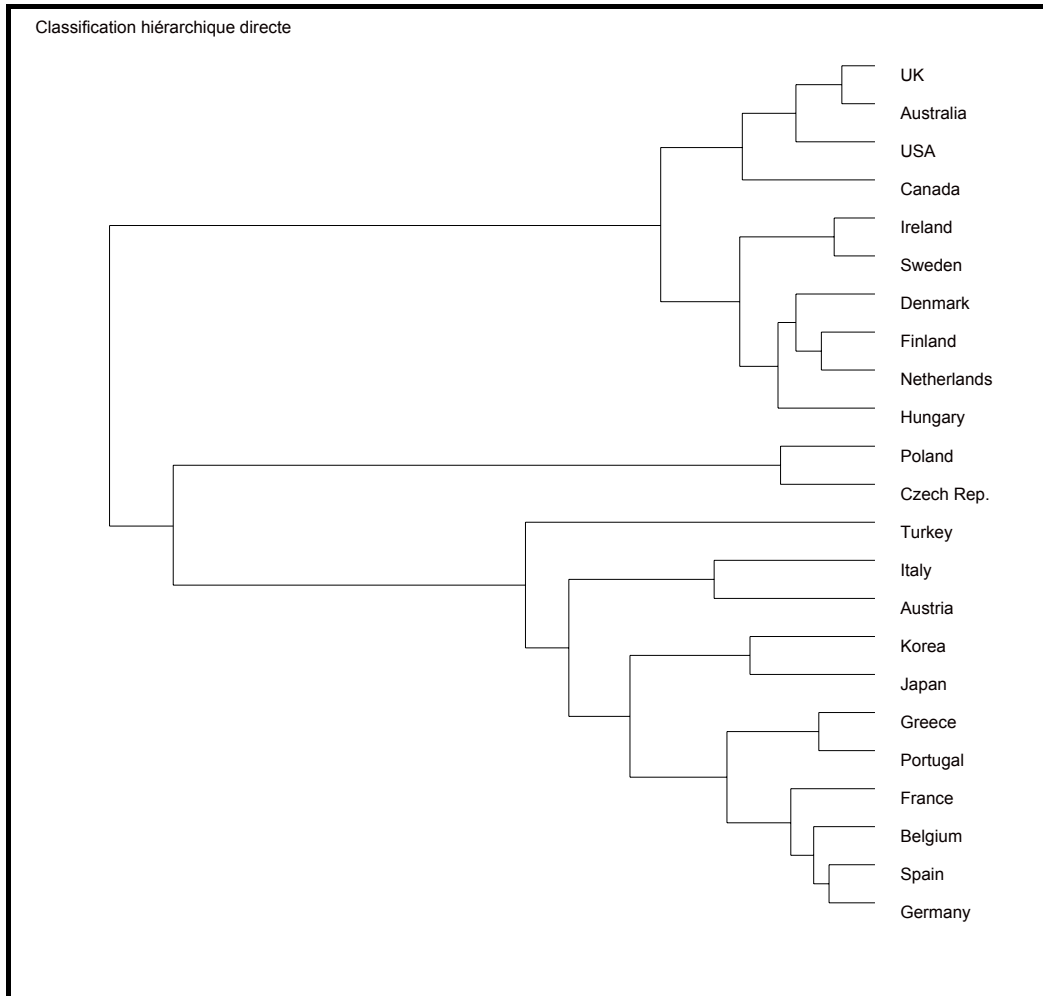


Figure A2.5 : Dendrogramme



### Annexe 3 : Marché du travail

Figure A3.1 : Cercle des corrélations

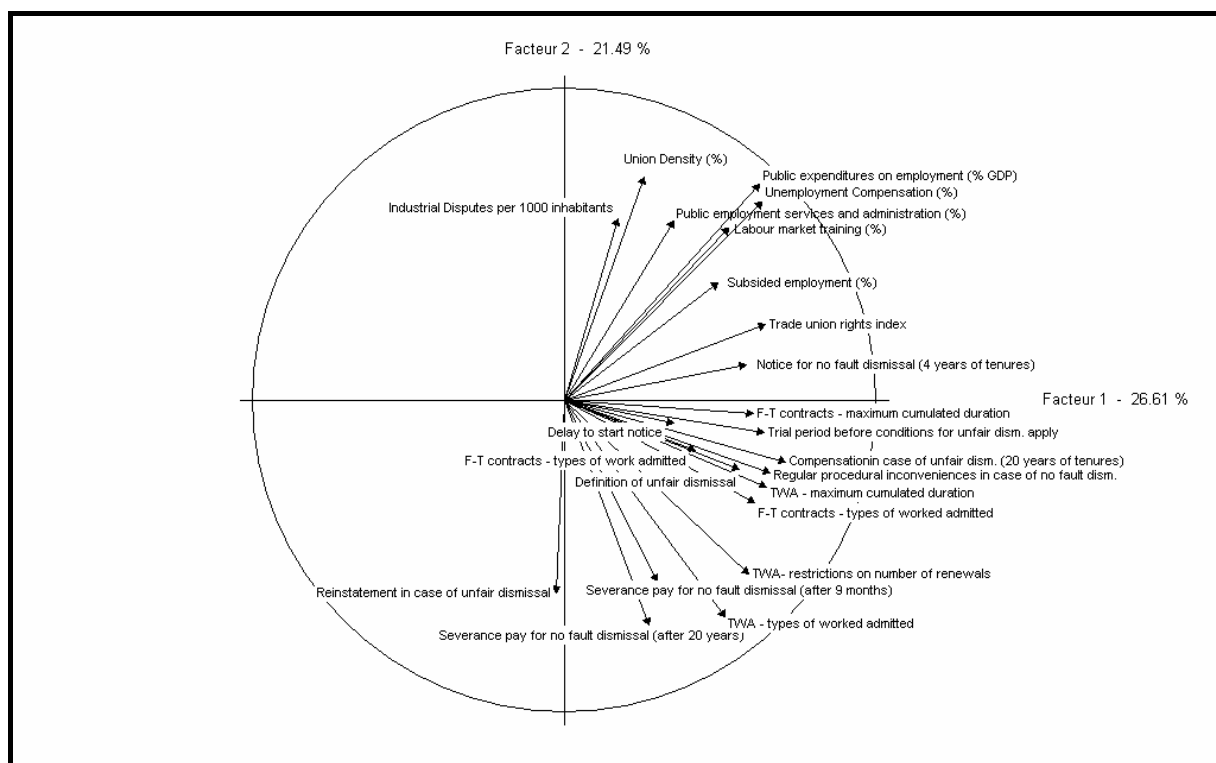


Figure A3.2: Projection des individus

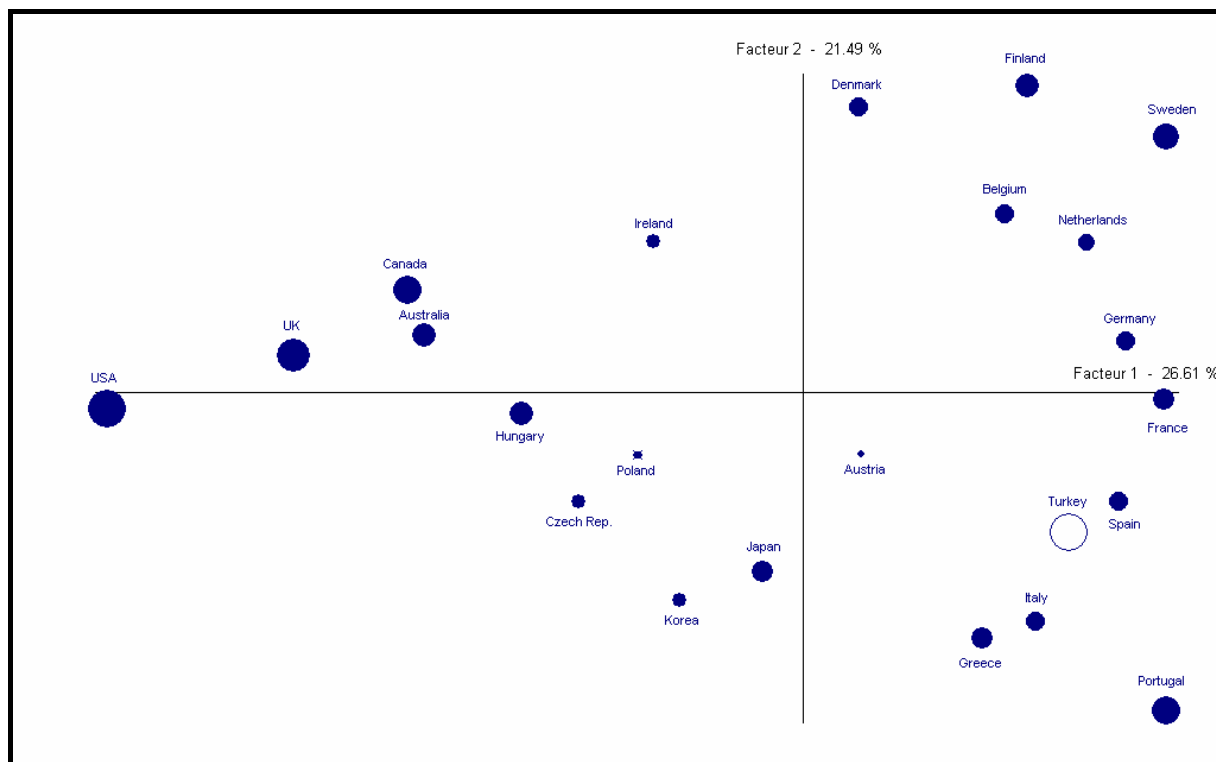
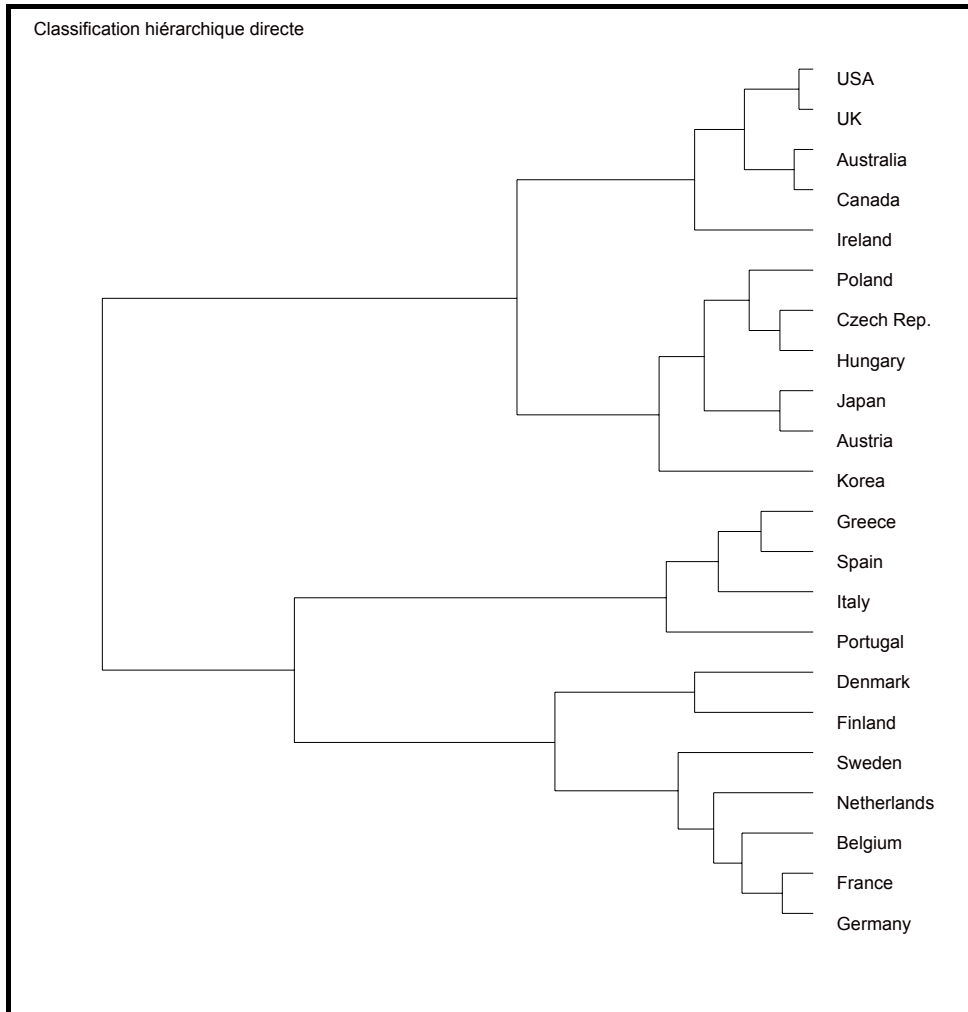


Figure A3.3: Dendrogramme



## Annexe 4 : Systèmes financiers

Figure A4.1 : Cercle des corrélations – 1er plan factoriel

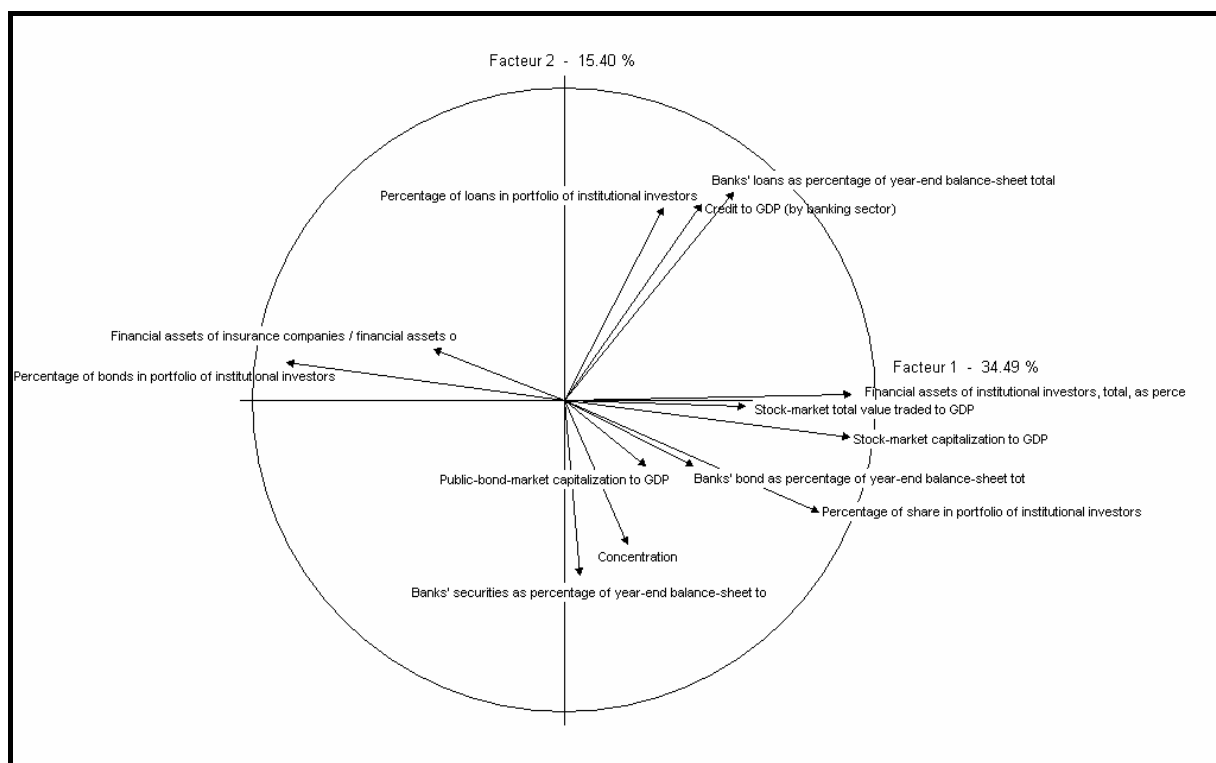


Figure A4.2: Cercle des corrélations – 2ème plan factoriel

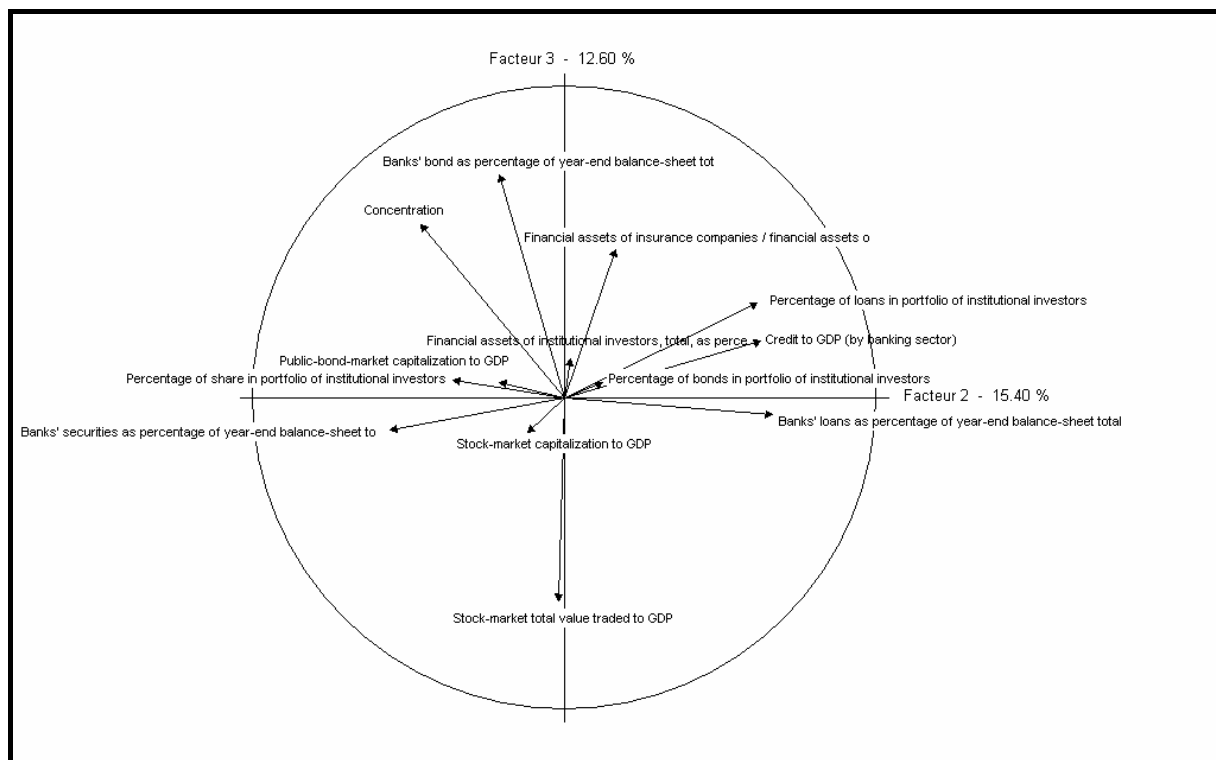




Figure A4.3: Projection des individus – 1er plan factoriel

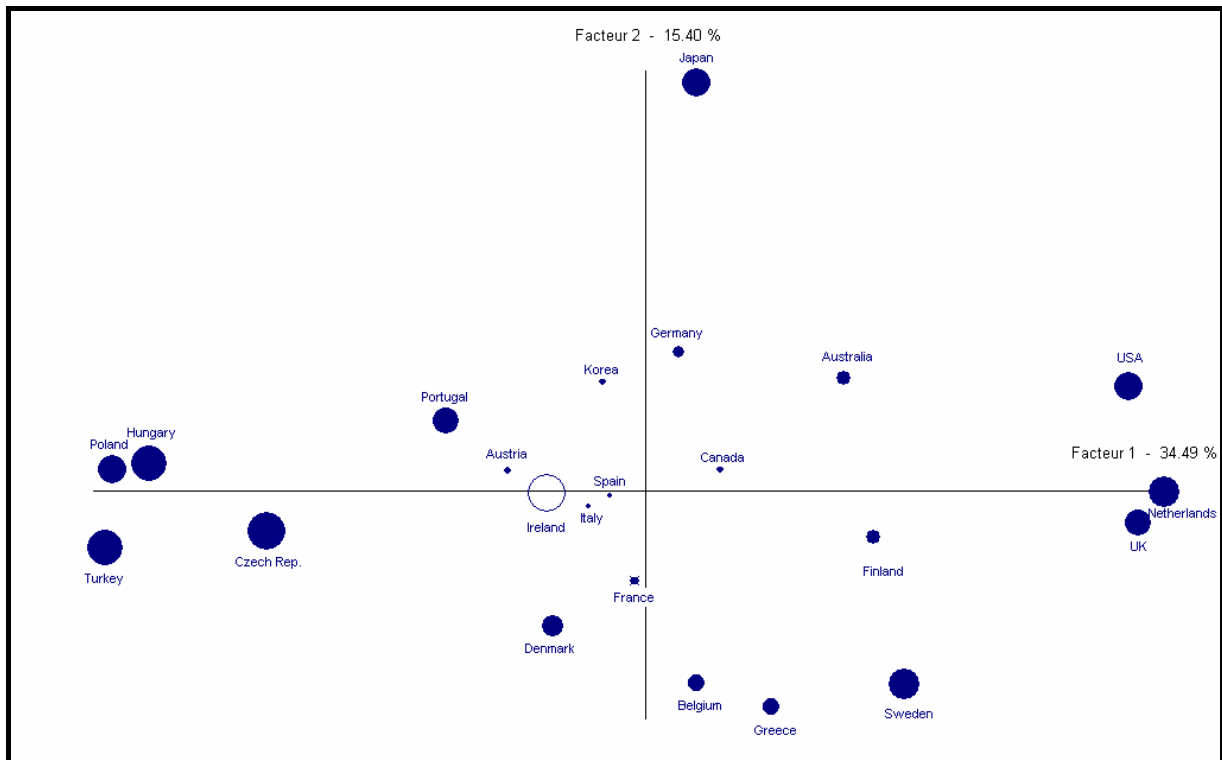


Figure A4.4: Projection des individus – 2ème plan factoriel

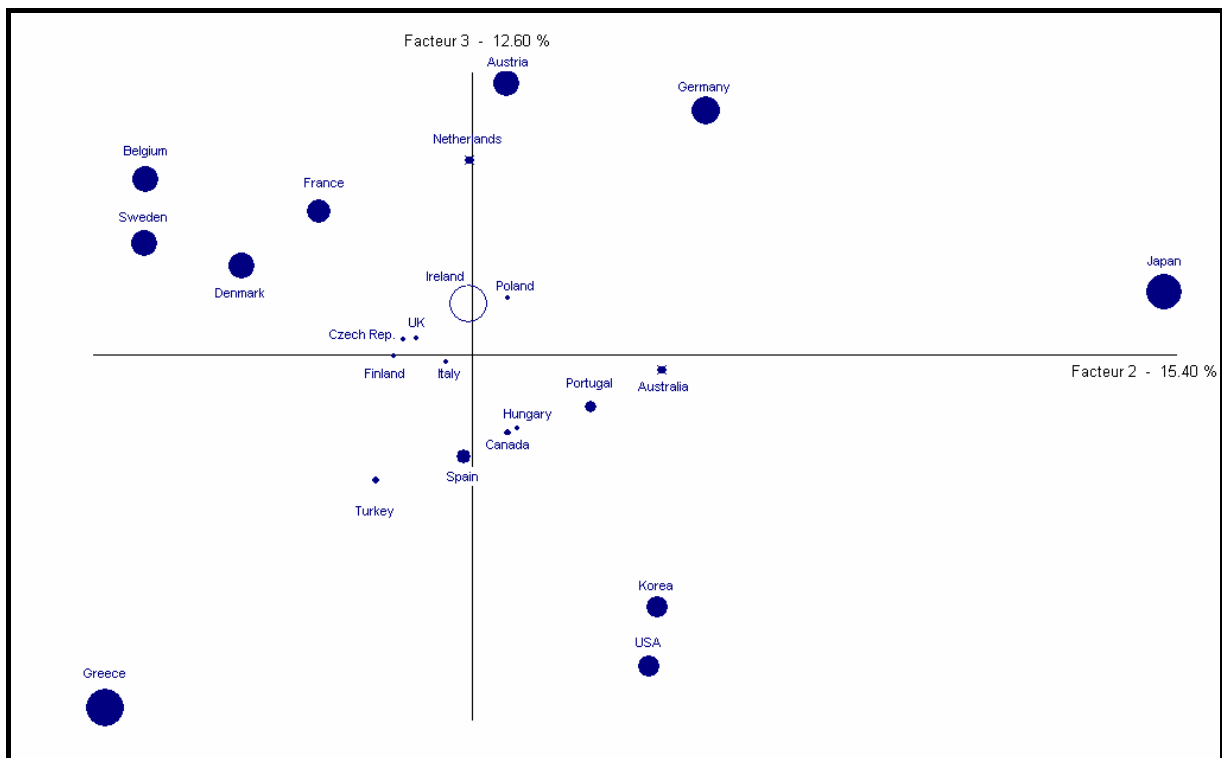
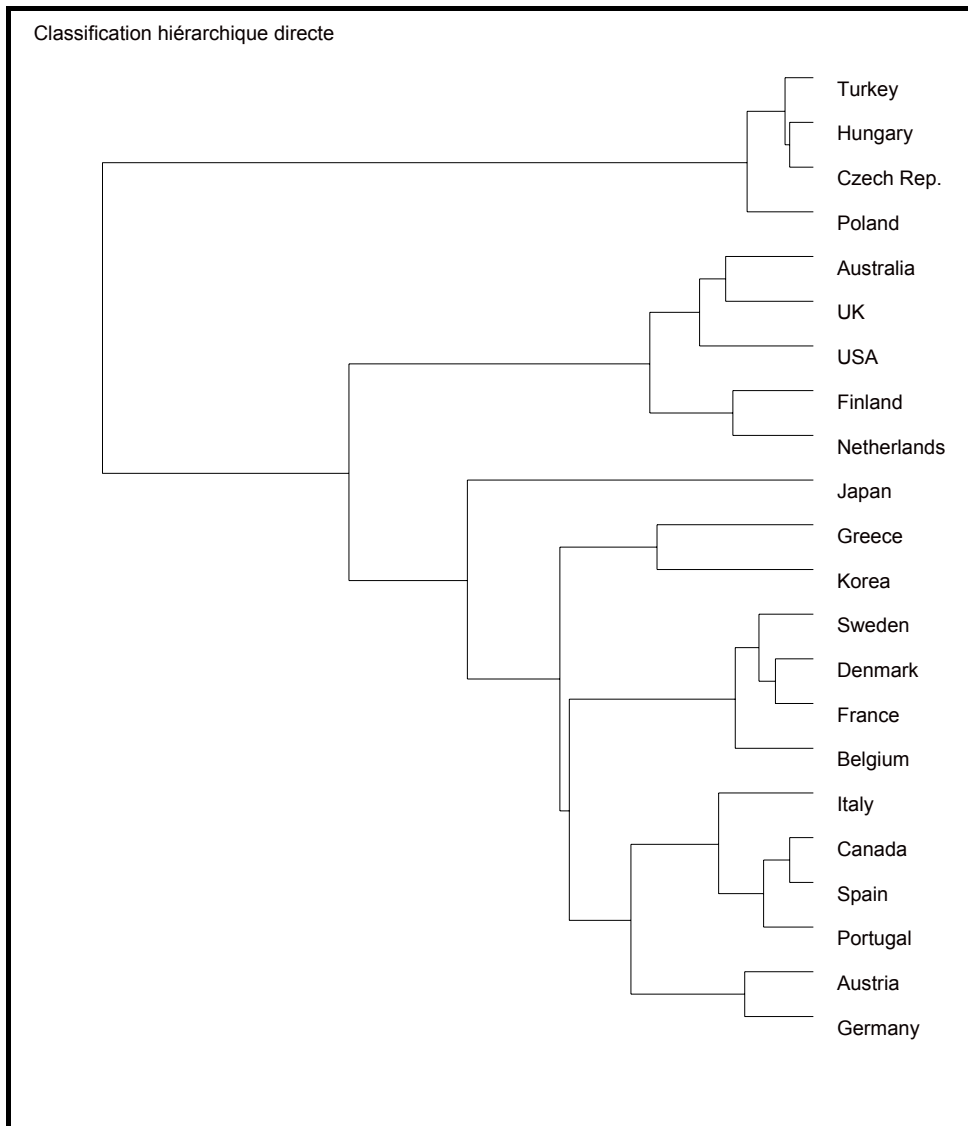


Figure A4.5: Dendrogramme



## Annexe 5 : Protection sociale

Figure A5.1: Cercle des corrélations – 1er plan factoriel

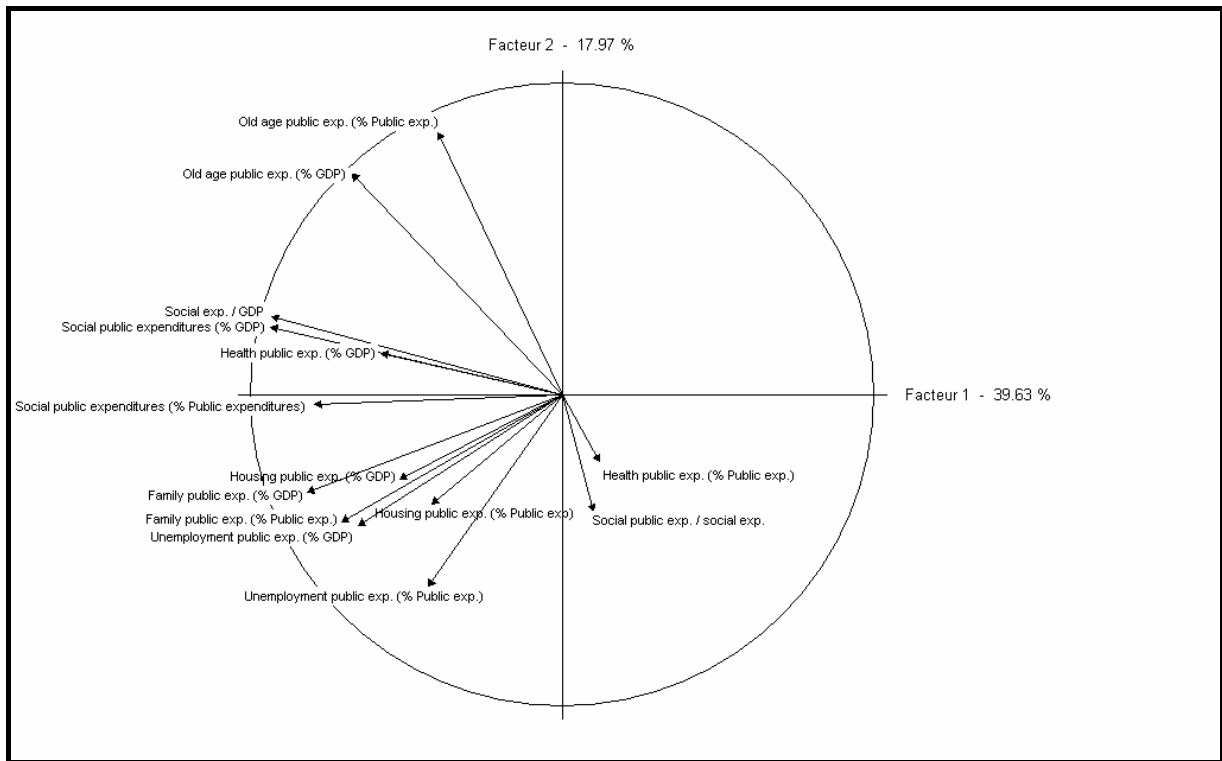


Figure A5.2: Cercle des corrélations – 2ème plan factoriel

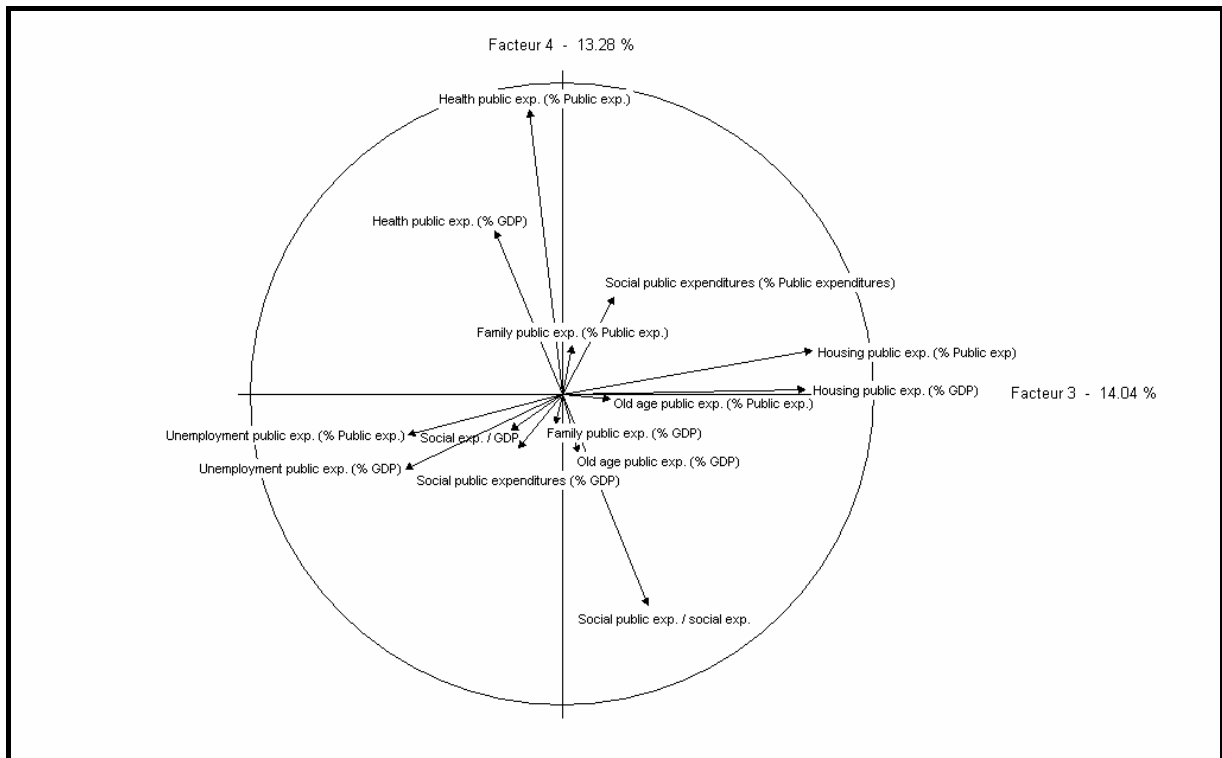


Figure A5.3: Projection des individus – 1er plan factoriel

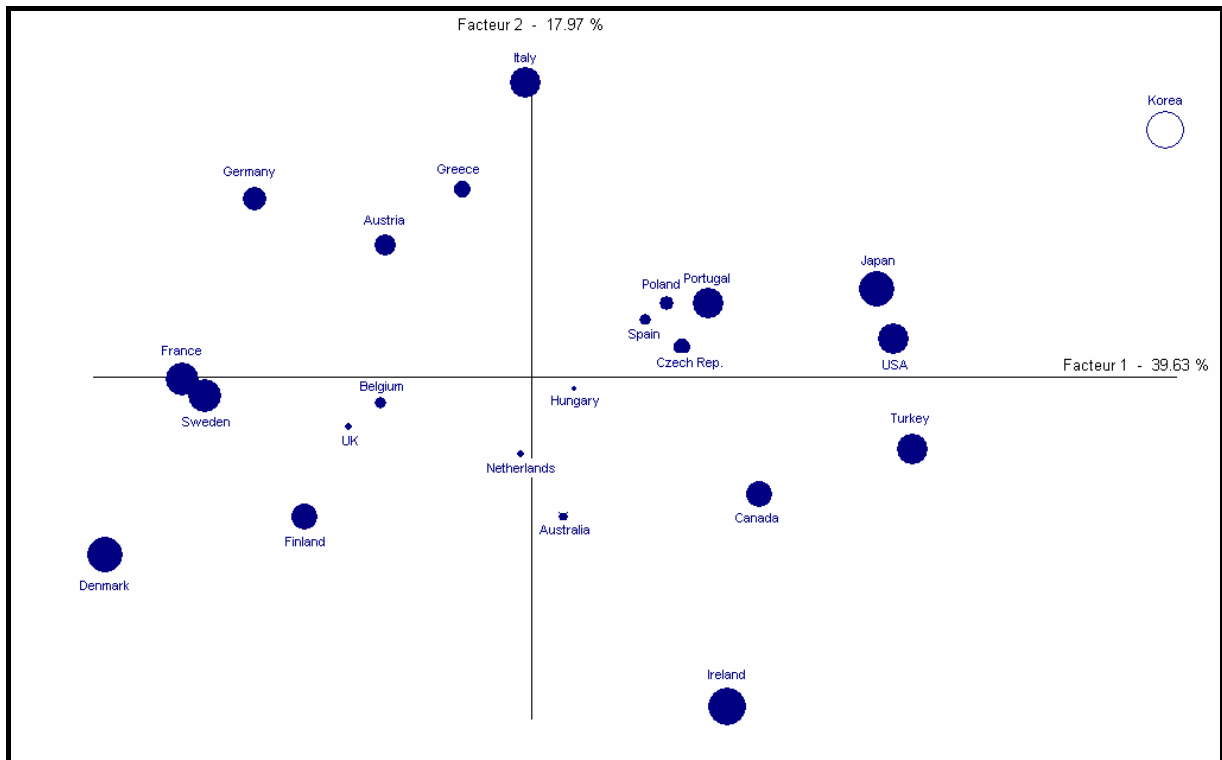
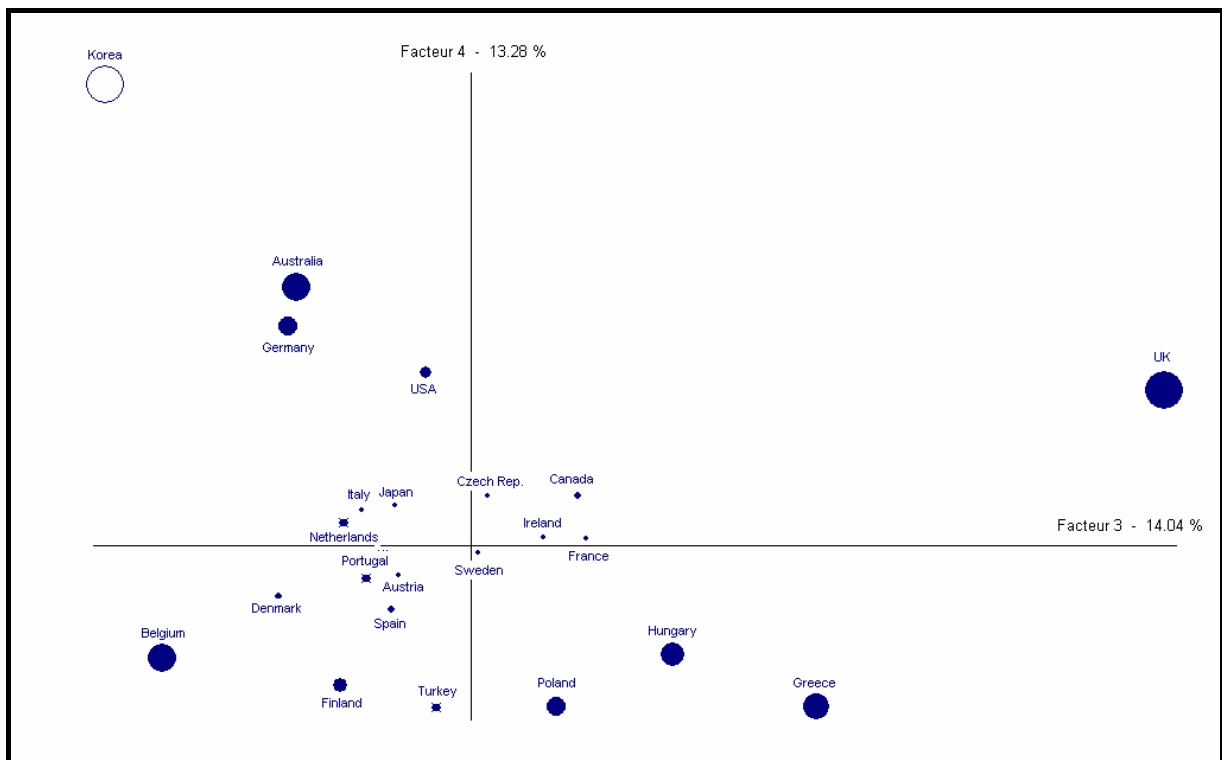


Figure A5.4: Projection des individus – 2ème plan factoriel





## Annexe 6 : Education

Figure A6.1 : Cercle des corrélations

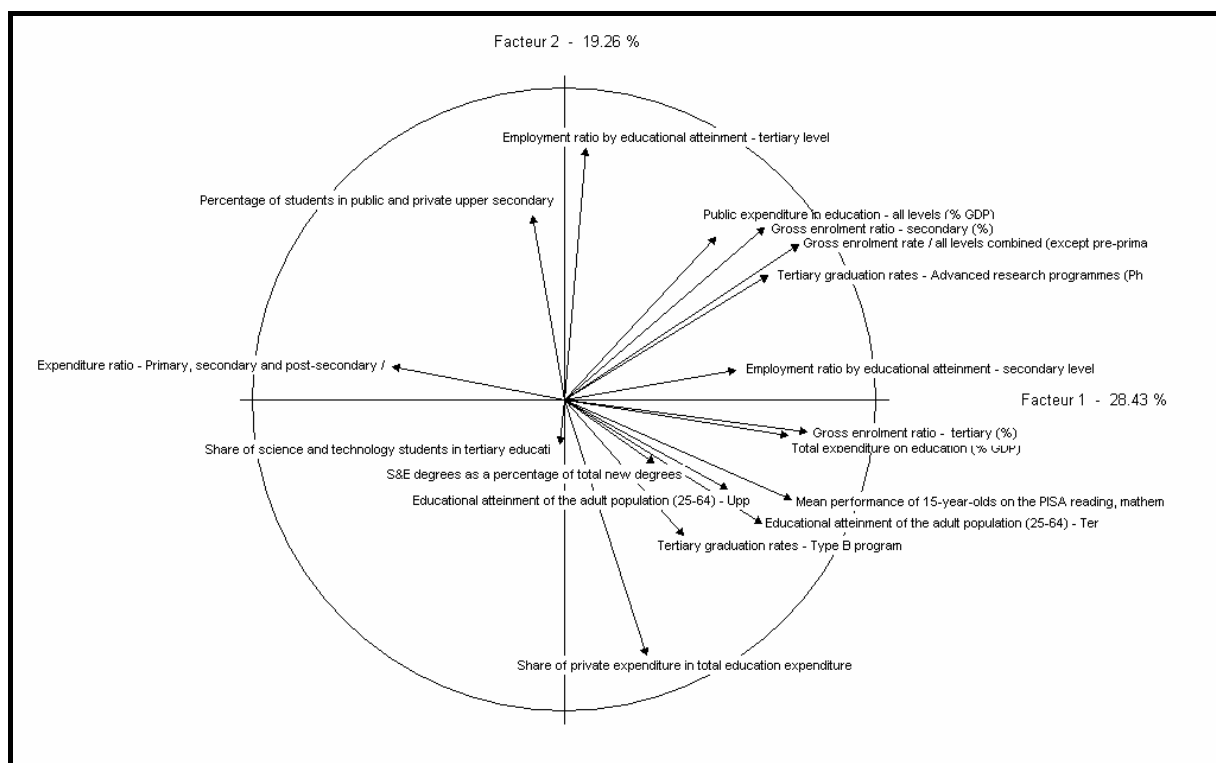


Figure A6.2: Projection des individus

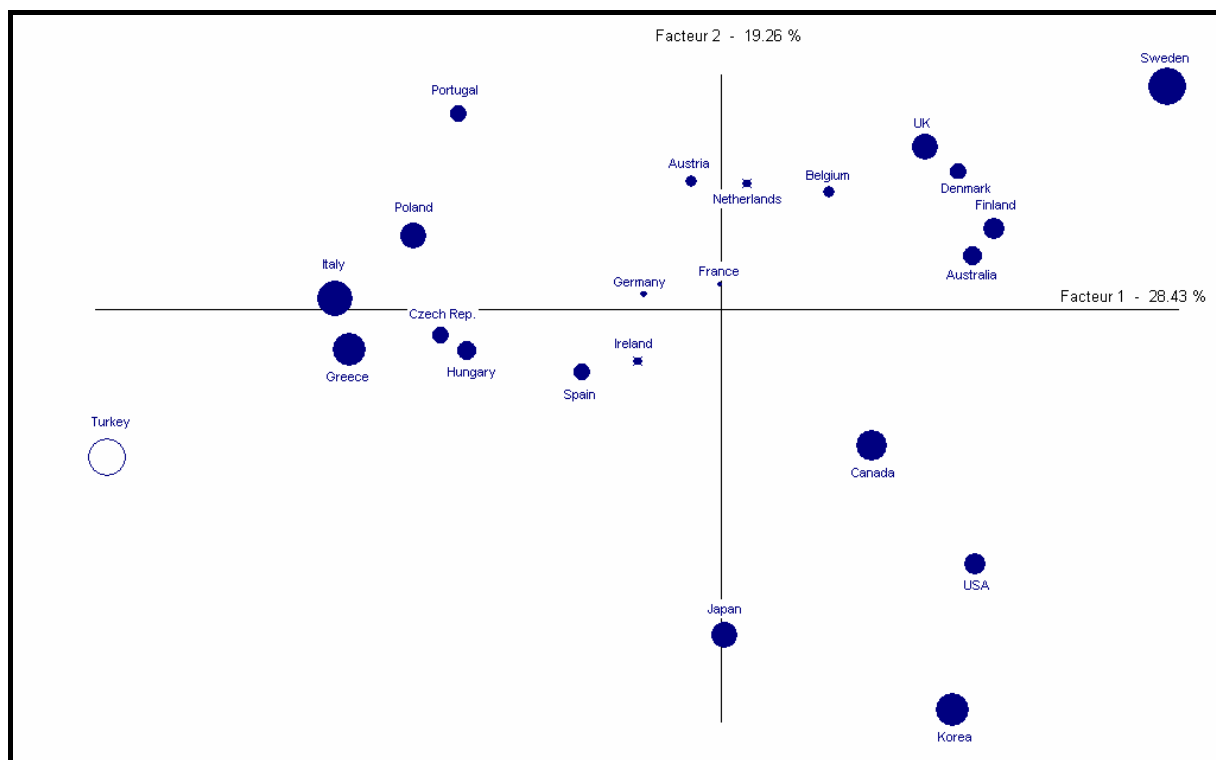
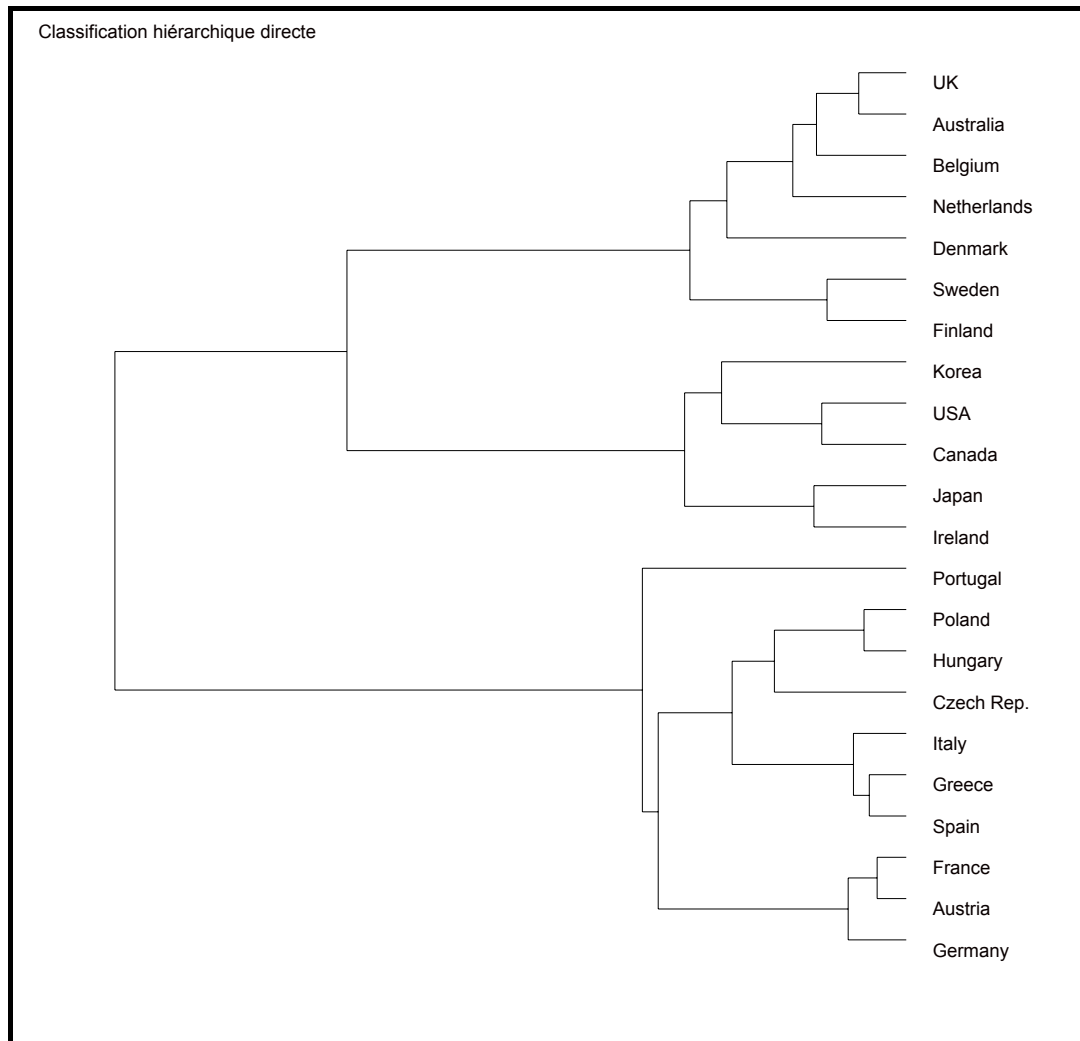
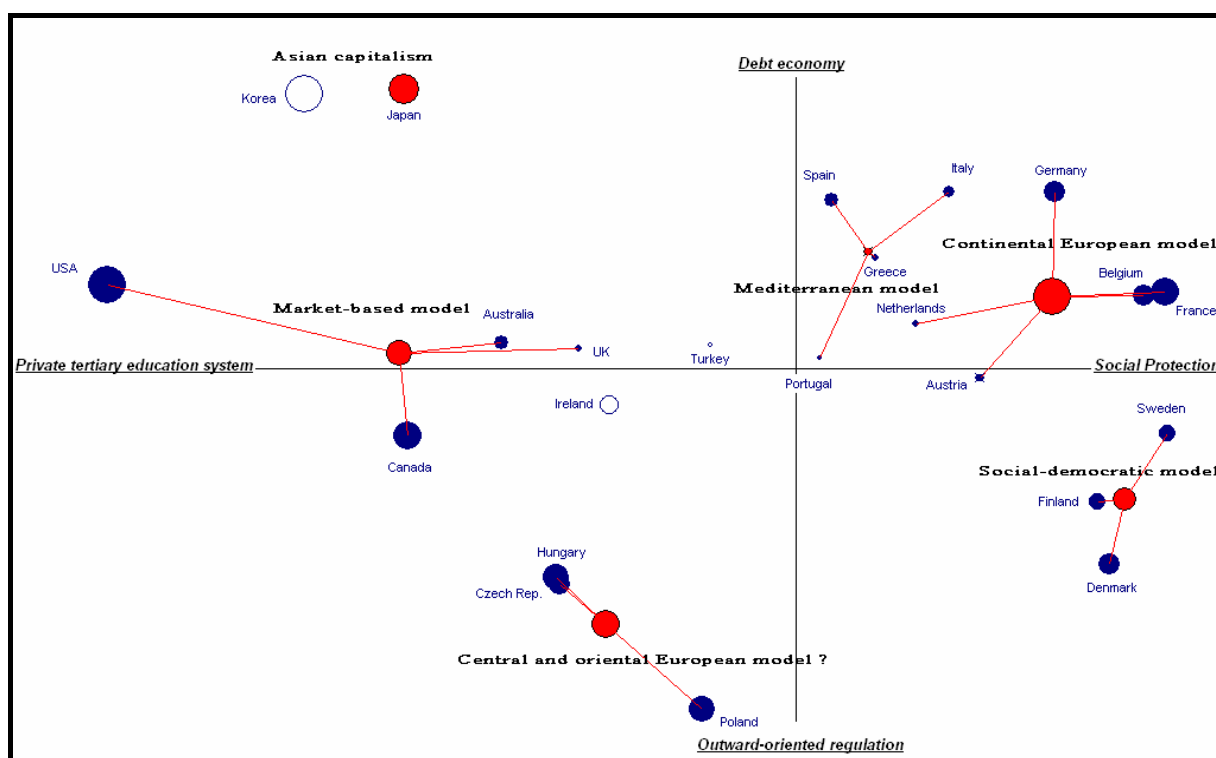


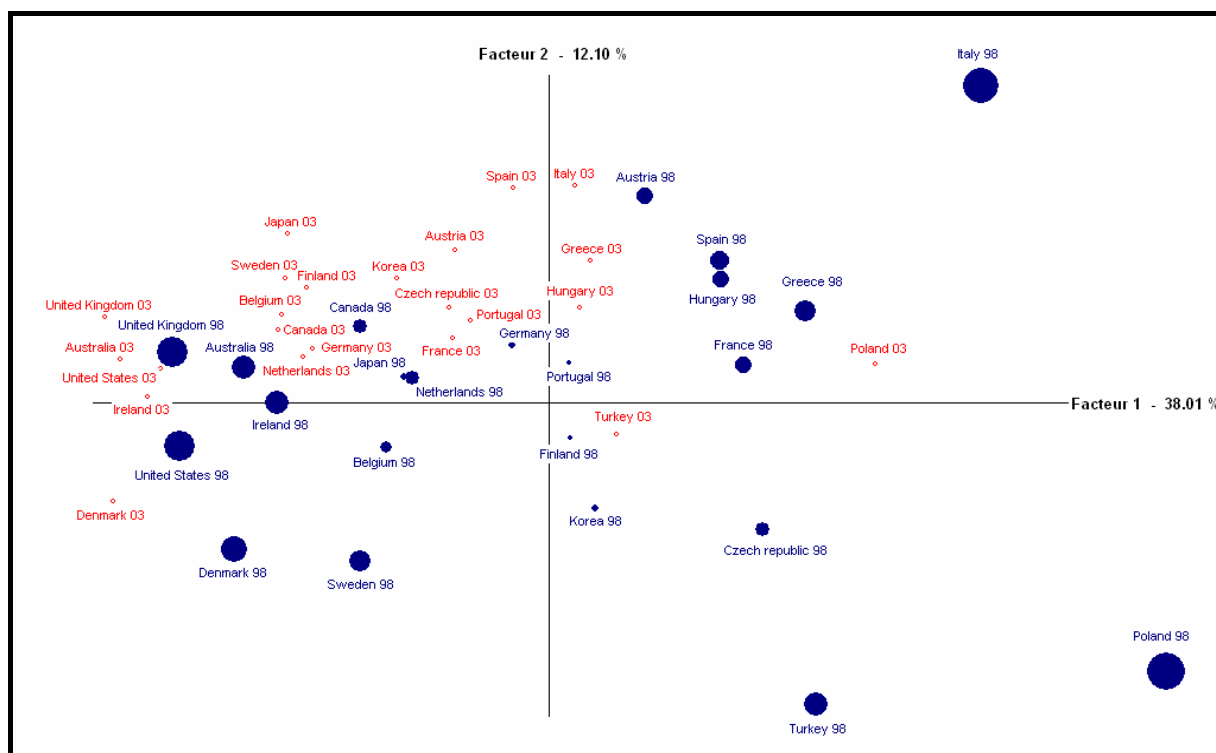
Figure A6.3: Dendrogramme



## Annexe 7 : Analyse agrégée des cinq secteurs institutionnels - deuxième plan factoriel



## Annexe 8 : Réglementation du marché des produits : évolution 1998-2003



Les données utilisées pour cette analyse sont issues du travail réalisé par Conway *et alii* [2005]. La méthodologie de construction des indicateurs détaillés (et synthétiques) diffère



sensiblement de celle retenue par Nicoletti *et alii*, ce qui explique quelques différences dans la construction des axes et donc dans la position des pays sur le premier plan factoriel (par rapport aux graphiques proposées dans notre étude du marché des produits).

Le graphique correspond à une ACP réalisée avec les données pour l'année 1998, les valeurs pour 2003 étant mobilisée pour projeter les pays en éléments supplémentaires. La trajectoire décrite est donc celle des pays entre 1998 et 2003 sur la base de la structure factorielle de l'année 1998.

### Annexe 9 : Positionnement du Mexique sur les deux premiers plans factoriels de l'analyse agrégée.

Figure A9.1 : Projection du Mexique vis-à-vis des six groupes sur le premier plan factoriel de l'analyse agrégée finale

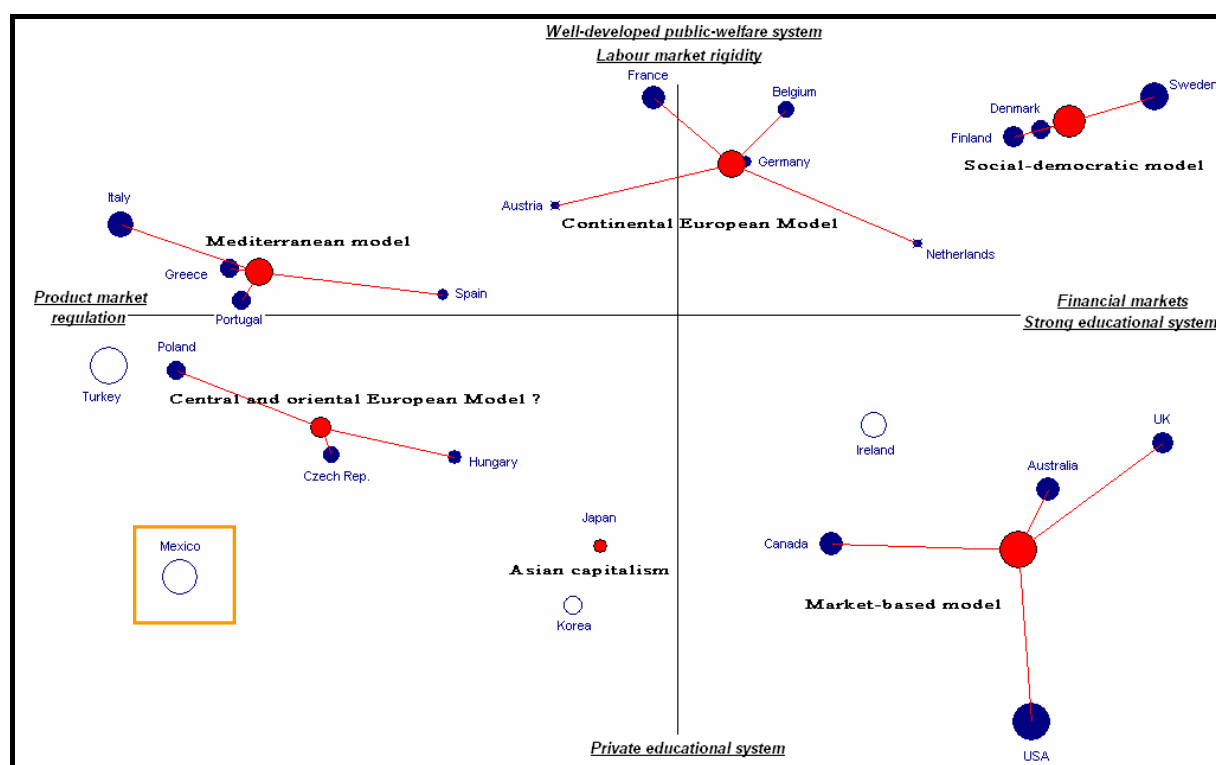
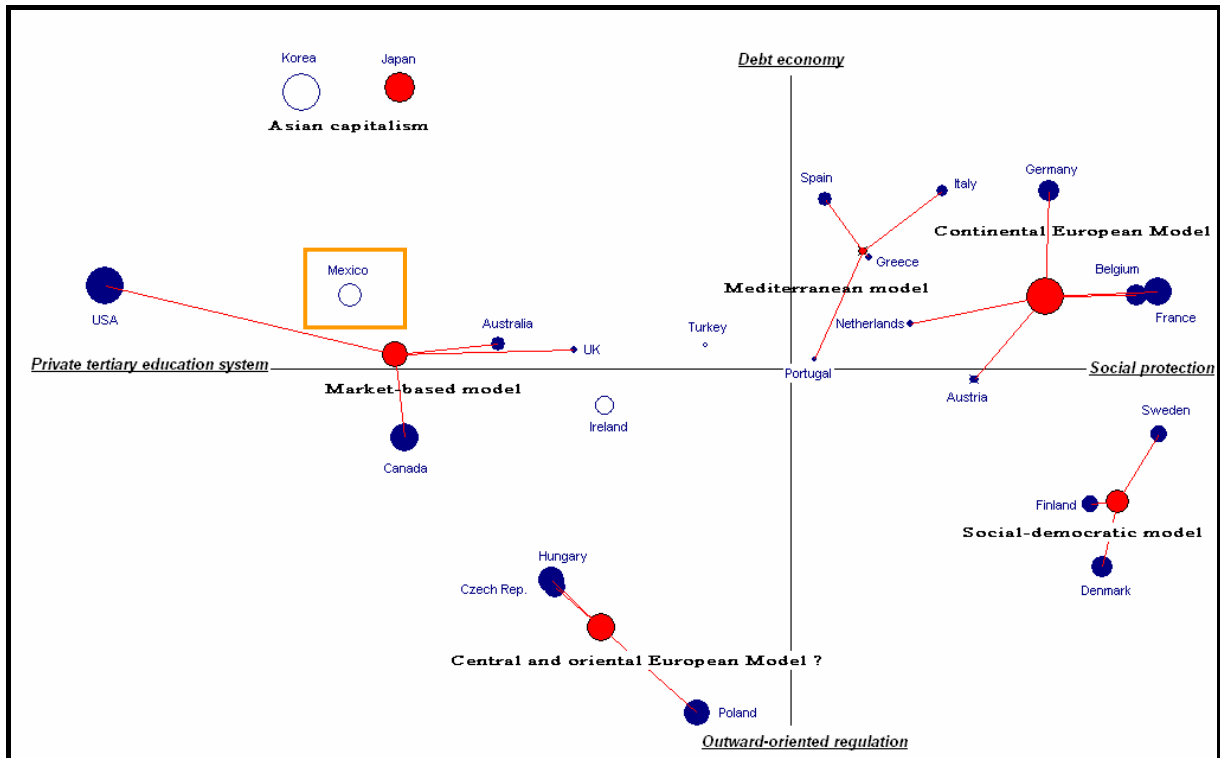


Figure A9.2: Projection du Mexique vis-à-vis des six groupes sur le deuxième plan factoriel de l'analyse agrégée finale



---

## Cahiers du GRES

---

Le Groupement de Recherche Economique et Sociales (GRES) est un groupement d'intérêt scientifique qui réunit deux centres de recherche :

- *IFReDE* (Institut Fédératif de Recherches sur les Dynamiques Economiques), Université Montesquieu-Bordeaux IV
- *LEREPS* (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux), Université des Sciences Sociales Toulouse 1

L'UR023 de l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD) et le laboratoire EGERIE de l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux (ENITAB) sont associés au projet scientifique du GRES.

[www.gres-so.org](http://www.gres-so.org)

Université Toulouse 1  
LEREPS – GRES  
Manufacture des Tabacs  
21, Allée de Brienne  
F - 31 000 Toulouse  
France  
Tel. : +33-5-61-12-87-07  
Fax. : +33-5-61-12-87-08

Université Montesquieu-Bordeaux IV  
IFReDE – GRES  
Avenue Léon Duguit  
F - 33 608 Pessac Cedex  
France  
Tel. : +33-5-56-84-25-75  
Fax. : +33-5-56-84-86-47

---

### Cahiers du GRES (derniers numéros)

- 2005-06 : CARAYOL Nicolas, ROUX Pascale, YILDIZOGLU Murat, *Efficiency of network structures: The needle in the haystack*
- 2005-07 : KECHIDI Med, *Une taxinomie des figures collectives de coordination de l'action : de la convention à la routine*
- 2005-08 : POUYANNE Guillaume, *Diversité des usages du sol et mobilité quotidienne. Une application à l'aire urbaine de Bordeaux*
- 2005-09 : GILLY Jean-Pierre, LUNG Yannick, *Proximités, secteurs et territoires*
- 2005-10 : MESPLIER-PINET Josette, *Ancrage et particularités des recherches en économie touristique*
- 2005-11 : FRIGANT Vincent, *Les proximités dans la production modulaire : une analyse de l'internationalisation des équipementiers automobiles*
- 2005-12 : GASCHET Frédéric, LE GALLO Julie, *The spatial dimension of segregation: a case study in four french urban areas, 1990-1999*
- 2005-13 : DARAUT Sandrine, *L'apprentissage interactionnel : entre performances individuelles et performances collectives d'expérimentation*
- 2005-14 : GAUSSIÉ Nathalie, P. LAROQUE, N. CUPERLIER, M. QUOY, P. GAUSSIÉ, *Cognitive maps in spatial economics: A multidisciplinary approach*
- 2005-15 : BONIN Hubert, *Esquisse d'une histoire de l'esprit d'entreprise en France*
- 2005-16 : SAINT-JEAN Maïder, *Polluting emissions standards and clean technology trajectories under competitive selection and supply chain pressure*
- 2005-17 : LUNG Yannick, *The link between the diversity of productive models and the variety of capitalisms. A review of the literature and contextualisation using the car industry as a case study*
- 2005-18 : BERROU Jean-Philippe, CARRINCAZEAUX Christophe, *La diversité des capitalismes et les pays d'Europe centrale et orientale, une analyse statistique*

---

La coordination scientifique des Cahiers du GRES est assurée par Alexandre MINDA (LEREPS) et Vincent FRIGANT (IFReDE). La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.